

La FOAD et usage du numérique dans la formation

Journée d'information et d'échanges de pratiques pour les Conseils régionaux
Clermont-Ferrand : 29 et 30 novembre 2010

DOSSIER DOCUMENTAIRE

Département Documentation du Centre Inffo



Giselle Féral

Novembre 2010

Sommaire

Sélection d'articles

1. Etat de l'art de la FOAD

- Formation ouverte et à distance, e-learning, e-formation à quand le new learning ? p. 5
Dossier coordonné par Nicolas Deguerry, avec Benjamin d'Alguerre et Agathe Descamps
L'Inffo formation n° 768
- Les huitièmes rencontres du Fffod se préparent p. 12
Nicolas Deguerry
L'Inffo formation n° 759
- La FOAD, état de l'art p. 13
Michel Lisowski
Actualité de la formation permanente, n° 220

2. Initiatives régionales

- Le PRDF (plan régional de développement des formations) Auvergne - janvier 2007 p.22
Action N° 6 : Élaborer un plan stratégique de développement des TICE/FOAD
- Le 276 se mobilise pour soutenir l'activité économique en Haute - Normandie p. 23
- Réseau Pyramide : la formation à distance (Midi-Pyrénées) p. 25
- FormaVia - Présentation du réseau (Rhône-Alpes) p. 26
- FOAD et territoires p. 27
Michel Lisowski
Actualité de la formation permanente, n° 220
- F'TLV dispositif de Formation Tout au Long de la Vie (Basse-Normandie) P. 36
- Formez-vous dans les Espaces Libres Savoirs - Emploi 37 (Centre) p. 38
- TIMP@SS (Nord Pas-de-Calais) p. 39
- Initiatives régionales - Dossier p. 40
Sélection et synthèse par Patricia Gautier-Moulin
Actualité de la formation permanente, n° 220

Repères bibliographiques

p. 49

Formation ouverte et à distance, e-learning, e-formation : ... à quand le *new learning* ?

Dossier coordonné par Nicolas Deguerry, avec Benjamin d'Algerre et Agathe Descamps

→ **FOAD : PAS D'INNOVATION DURABLE SANS PÉDAGOGIE DU CHANGEMENT**

P. 16

→ **QUE MANQUE-T-IL À LA FOAD POUR PASSER À LA VITESSE SUPÉRIEURE ?**

P. 16

→ **NISSAN EUROPE : "LE E-LEARNING ? NOUS AVONS TOUT TENTÉ, RIEN NE MARCHE"**

P. 17

→ **LA FRANCE À LA TRAÎNE DES ENJEUX DE LA NORMALISATION DE LA FORMATION NUMÉRIQUE**

P. 18

→ **SYFADIS, UNE PME RENNAISE FACE AUX NORMES**

P. 19

→ **L'ÉGALITÉ D'ACCÈS À LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE PASSE PAR LE "TRÈS HAUT DÉBIT POUR TOUS"**

P. 20

→ **DÉVELOPPEMENT DES FOAD : QUEL RÔLE POUR L'ÉTAT ?**

P. 20

Individualisé depuis la Grèce antique, à distance depuis la création de la poste et interactif depuis toujours, l'acte d'apprendre n'a pas attendu les "nouvelles" technologies de l'information et de la communication pour se revêtir des attributs aujourd'hui prêtés aux formations. Qu'apporte donc l'invention de l'ordinateur personnel et d'internet ? Une intensification de ces caractéristiques qui va jusqu'à interroger le concept même de formation. Si la notion de formation s'en trouve bousculée, apprend-on pour autant vraiment autrement ? Avec quel bénéfice pour les formés ? Pourquoi parle-t-on toujours et encore de nouvelles technologies de l'information et de la communication, mais rarement d'un nouvel "apprendre" ? Peut-être parce que les premières évoluent plus vite que les usages. S'interroger sur la lente maturation de l'innovation en formation, tel était l'objet de deux événements qui se sont tenus la même semaine à la Cité des sciences et de l'industrie de Paris-La Villette : "Très haut débit et formation tout au long de la vie"¹, le 13 avril, et "Assises nationales de l'éducation et de la formation numériques"² les 15 et 16.

1. <http://carrefour-numerique.cite-sciences.fr/Tres-haut-debit-et-formation-tout>



FOAD : pas d'innovation durable sans pédagogie du changement

À quoi reconnaît-on un chargé d'innovation ? *"C'est celui qui a un couteau dans le dos"*, nous avait un jour répondu la consultante Schéhérazade Enriotti¹. Moins dramatique, l'interpellation de Jacques Naymark aux Assises nationales de l'éducation et de la formation numériques ne diminue cependant en rien l'idée d'un sacerdoce : *"Faut-il vraiment que tout change pour que rien ne change ?"*

À ceux qui suggèrent de laisser du temps au temps, le directeur de TFS² chargé du dossier technologies numériques à la direction de l'innovation de l'Afpa, qui intervenait comme vice-président du Ffod³, oppose son expérience : *"En vingt-cinq ans, au mot près, rien de nouveau"* n'apparaît sur la manière de penser la question de l'innovation en formation. Les TIC, qu'il s'amusaient déjà voici dix

Les Assises Nationales de l'Éducation et de la Formation Numériques

Les 15 et 16 avril au Centre des congrès de la Cité des sciences et de l'industrie

cap digital 

ans de voir qualifier de "nouvelles", ont pourtant bien eu un double impact.

D'abord, un *"phénomène de banalisation progressive de l'utilisation des technologies en formation, endogène aux dispositifs de formation professionnelle : de l'enseignement assisté par ordinateur au e-learning et à la FOAD, nous arrivons à une offre de formation multimodale, qui combine en les contextualisant les facteurs d'unité de temps, de lieu et d'action"*. Où en sommes-nous ? Les technologies permettant la *"désynchronisation totale ou partielle"* de ces trois composantes, la complexité réside dans leur *"scénarisation"*. **suite p. 17** ▷



Jacques Naymark

Que manque-t-il à la FOAD pour passer à la vitesse supérieure ?

Le téléphone filaire a une vitesse (9 600 bauds), mais personne ne le sait. Pourquoi ? Parce qu'elle est suffisante. L'internet aussi, et tout le monde s'en préoccupe : bas débit, haut débit, très haut débit, la question a encore son importance, car elle détermine les usages. *Idem* pour la formation, dont on continuera de se demander si elle doit être présentielle, à distance ou e-learning tant que subsisteront des différentiels de tempo entre innovation technologique et usages pédagogiques. Que manque-t-il à la FOAD pour passer à la vitesse supérieure ? C'était l'une des questions débattues aux Assises nationales de l'éducation et de la formation numériques. Pour Stéphane Natkin, professeur au Cnam, titulaire de la chaire des médias interactifs, *"pas la technologie, car nous avons bien plus de technologie que nous ne savons en exploiter"*. Les produits ? *"Il faut plutôt chercher à quoi et à qui doivent servir ces produits : si le développement de la formation à distance a si bien fonctionné au Cnam, c'est parce que cela correspondait à un besoin. Il existe aussi certainement un problème de relation des enseignants à la technologie"*,

problème dont il est *"illusoire de penser qu'il se réglera par une question de génération"*. Et d'ajouter : *"Nous manquons d'expérience en vraie grandeur, c'est dans l'expérimentation, la mesure et l'analyse des processus pédagogiques qu'il faut mettre l'argent."*

"Assez de technologie ?", s'interroge en réponse Jacques Naymark. *"Pour que ça marche, c'est un peu comme la question de la vaccination, il faut une saturation de l'écosystème en équipements et infrastructures"*. Et de nuancer, en accord avec Stéphane Natkin : *"Disons plutôt qu'il y a assez de potentiel technologique."*



Stéphane Natkin

Pour Éric Leguay, consultant expert en médias numériques à l'École des Gobelins-École de l'image, c'est aussi le rôle confié à l'ordinateur qu'il faut interroger : *"Nous avons attribué aux technologies et à l'ordinateur deux missions radicalement opposées, une mission de loisir et une mission de formation."* Et si l'ordinateur a réussi en tant que *"super-jouet"*, nous nous apercevons aujourd'hui qu'il ne suffit pas *"de mettre une couche de séduction sur l'ordinateur pour que les gens se forment"*. Au mieux perçu comme un *"outil de production, de communication et de réseau"* **suite p. 17** ▷

Pourquoi la FOAD ? "Réduire les coûts"

S'exprimant aux Assises nationales de l'éducation et de la formation numériques, le 15 avril dernier, Yves Dambach, directeur de KTM Advance, qui propose des solutions de formations multimédia interactives, a traduit ainsi la demande à laquelle il doit faire face quotidiennement : "On veut former mieux, plus vite, un peu partout et avec moins d'argent !" Cette contrainte financière, "malgré les 6,4 milliards dont la formation professionnelle dispose, amène ainsi les concepteurs et les bénéficiaires de formation à se tourner vers les technologies numériques, même si, en Europe, seules 5 % des formations sont réalisées via le e-learning, contre 55 % aux États-Unis", a-t-il souligné. Et si les technologies proposées sont plus puissantes, Yves Dambach estime que leur mise en œuvre implique de repenser intégralement les méthodes et les modes de fonctionnement.

■ A. D.

 www.ktm-advance.com

suite de la p. 16 > Empruntant à Chomsky sa définition du langage, Jacques Naymark le souligne : "Nous avons là un ensemble limité de règles qui génère un ensemble illimité d'énoncés."

Deuxième phénomène après la banalisation, la "porosité de plus en plus importante des frontières de la formation", thème des rencontres du Fffod de janvier 2010 qui interrogeaient les couples "se former-s'informer, jouer-apprendre, réel-virtuel"⁴. De fait, "la notion de formation à l'heure des technologies numériques est beaucoup moins claire à lire", souligne-t-il.

■ N. D.

1. Voir L'Inffo n° 754 (16 au 31 octobre 2009), p. 28.

2. TéléFormation et Savoirs. www.tfs.afpa.fr

3. Forum français pour la formation ouverte et à distance. www.fffod.org

4. Voir L'Inffo n° 759 (1^{er} au 15 janvier 2010), p. 24.

suite de la p. 16 > social, l'ordinateur n'est pas perçu de manière lisible comme un outil de formation". Que faire ? S'inspirer des "stratégies individuelles d'autoformation" mises en place par les jeunes générations, celles qui ont "toutes massivement joué et qui utilisent les mêmes stratégies dans le jeu que dans leur vie : j'ai besoin de quelque chose que je ne sais pas, je vais le chercher grâce à mon réseau social". Un schéma dans lequel "le prof devient un consultant permanent". Ce qui montre d'ailleurs que l'autoformation n'est pas l'autodidaxie : "Il n'y a pas plus d'autodidactes qu'avant, toujours 5 à 7 % de la population", estime Jacques Naymark, "nous avons toujours besoin d'un paradigme de l'autoformation accompagnée".

Certains plus que d'autres, souligne Jean Vanderspelden, consultant en apprenance et formation ouverte : "La question de l'accompagnement des moins qualifiés vers l'apprendre à apprendre, ou mieux, l'apprendre à s'autoformer, est essentielle pour la cohésion sociale des territoires", conclut-il.

■ N. D.

CAS PRATIQUE**Nissan Europe : "Le e-learning ? Nous avons tout tenté, rien ne marche"**

"Globalement, aujourd'hui, le e-learning ne fonctionne pas." Pour le moins iconoclaste, le propos interpelle d'autant plus qu'il n'émane pas d'un technophobe, mais de Michel de Koubé, directeur formation de Nissan Europe¹, s'exprimant aux Assises nationales de l'éducation et de la formation numériques. C'est-à-dire du responsable formation d'un groupe où le e-learning domine à hauteur de "sept modules e-learning pour une formation présentielle".

Contexte. "Nous avons introduit le e-learning voici cinq ans, sous pression économique, explique-t-il. Qu'est-ce qui a fonctionné ? Pas grand-chose. Le taux de complétion d'un produit e-learning est compris entre 0 et 30 %". Pourquoi ? "Déjà, parce que nous nous adressons à des concessionnaires indépendants, pour lesquels la formation représente du temps mort, même avec des beaux modules interactifs bien marketés."

Ensuite, et peut-être surtout, selon Michel de Koubé, parce qu'il n'y aurait "pas de réflexion pédagogique de la part des prestataires". Et de leur reprocher de partir de leur offre technique, plutôt que de la pédagogie. "Qu'est-ce qui nous dit qu'un « glisser-déplacer » présente un quelconque intérêt ?", interroge-t-il, avant de déclarer : "Il n'y a pas de rapport évident entre l'utilisation d'une technologie et l'efficacité pédagogique. Aujourd'hui, nous avons tout tenté, rien ne marche."

Devant l'étonnement d'une majorité de l'assistance, composée en partie de responsables formation qui revendiquent la mise en place de dispositifs e-learning efficaces, Michel de Koubé **suite p. 18** >



Michel de Koubé

Pourquoi la FOAD ? "Revoir la distribution du réseau"

L'intégration des formations e-learning fonctionne plutôt bien au Cnam, explique Alain Cazes, chargé de mission FOAD au Cnam. Pourquoi ? Alors que la distribution du réseau du Cnam était "équivalent à celui de la SNCF, à savoir efficace entre Paris et la province, mais moins de ville à ville", le Cnam a souhaité rompre avec cette organisation et a mis en place des structures avec des plateaux numériques dans cinq régions (Nord-Est, Nord-Ouest, Paris-Île-de-France, Sud-Est, Sud-Ouest).

Trois personnes minimum s'occupent de ces "plateaux". Le Cnam a en parallèle créé des outils de "captation", comme des studios de cours où les interventions des formateurs sont filmées et diffusées sur le web. Dans ces studios également, des tableaux interactifs numériques, et des tableaux traditionnels. "L'objectif est de faire des grandes classes, et également de mettre en place une communication de classe à classe", commente Alain Cazes. Sur tout le territoire, 100 studios ont ainsi été créés, dont 12 en région parisienne.

■ A. D.

 www.cnam.fr

La France à la traîne des enjeux de la normalisation de la formation numérique

Chez les chercheurs ou prestataires, un même regret s'est fait jour lors des Assises de l'éducation et de la formation numériques : la France délaisse la question de la normalisation en termes de formation et d'apprentissage. Un sujet "pourtant stratégique", estime Bernard Blandin, directeur de recherche au Cési¹ et enseignant à Paris-X².



Bernard Blandin

Alors qu'un comité technique international (le groupe "Iso-IEC JTC1 SC36")³, mis en place depuis 1999, a déjà publié seize normes dans les domaines du e-learning, du travail coopératif ou de l'accessibilité au travail, l'Union euro-

péenne a attendu 2008 pour instaurer un comité technique dédié à la standardisation et à la normalisation des plateformes de diffusion et des outils de développement des contenus⁴. Créé à l'initiative principale du Royaume-Uni et de l'Allemagne, ce comité technique dispose d'un pouvoir, en termes normatifs, s'étendant à l'ensemble des pays membres de l'Union.

À l'heure actuelle, une norme a été publiée et trois autres sont en cours de préparation. "Ces chiffres peuvent paraître dérisoires, indique **suite p. 19** ▷

suite de la p. 17 ▷ répond : "Le e-learning est obligatoire parce qu'il répond à certaines contraintes économiques et de réactivité, mais, par contre, au niveau de l'efficacité du résultat, nous ne sommes pas du tout certains que c'est meilleur". Et d'insister : "Certes, avec le e-learning, nous gagnons du temps, il y a moins d'absence au travail et moins d'investissement pour les concessionnaires. Mais dans le cadre de la formation présentielle, les gens sortaient, partageaient leurs pratiques et cultivaient l'image de marque Nissan. Nous ne savons pas si le présentiel fonctionne beaucoup mieux, mais il apporte des choses au niveau des échanges."

Comment se fait-il que le e-learning apparaisse si peu efficace chez Nissan, quand il remporte des trophées chez le cousin Renault² ? "Aujourd'hui, Renault gagne des prix, mais nous sommes dans le virtuel du virtuel", répond Michel de Koubé. Précisant : "Ce produit, je n'ai pas voulu l'acheter : je veux une interaction réelle, entre le vendeur et le concessionnaire, pas entre le vendeur et une technologie", sourit-il.

Volontiers provocateur, Michel de Koubé annonce : "Le e-learning est mort... Vive le e-learning (...) : aujourd'hui, il me paraît bon dans l'information, mais n'atteint pas l'efficacité pédagogique, en dépit de coûts de création importants. Il faut que ça change." Ses pistes ? "Il faut au moins deux choses pour que le e-learning devienne un objet pédagogique efficace : il est d'abord indispensable d'avoir des outils de partage de connaissances et de bonnes pratiques, type Wikipedia, il faut également se diriger vers les jeux sérieux collaboratifs et « immersifs ». (...) L'interaction doit se faire avec le monde réel, il faut réintégrer le monde réel dans les mondes virtuels", conclut-il.

■ N. D.

Pourquoi la FOAD ? "Améliorer la concentration"

"L'opportunité du numérique c'est l'opportunité de l'accessibilité, qu'elle soit sociale ou géographique", estime Jean-Pierre Choulet, directeur des systèmes de l'information de l'Essec (École supérieure des sciences économiques et commerciales).

Partant du constat que "notre concentration est plus longue quand nous regardons un film ou jouons à un jeu vidéo", il explique : "La connaissance est un média et il faut bâtir des formations ou des programmes aussi interactifs qu'un jeu, et aussi plaisant qu'un film, tout en gardant le sérieux des cours transmis." C'est d'ailleurs le principe d'Open Vidéo Education¹ que l'Essec a développé en partenariat avec Polytechnique, et qui permet à ceux qui le souhaitent de retrouver les meilleurs moments de la pédagogie de l'enseignement supérieur.

■ A. D.

1. Voir www.proximamobile.fr/article/ove---open-video-education

 www.essec.fr

1. La formation Nissan Europe concerne le réseau de distributeurs indépendants, soit 3 000 points de vente et 40 à 50 000 personnes tous métiers confondus, dans 25 pays en 21 langues. Selon Michel de Koubé, l'e-learning développé pour Nissan Europe a tendance à être repris par Nissan monde.

2. Le *serious game* de formation à l'entretien de vente réalisé par Daesign pour Renault Academy a remporté le trophée du meilleur *serious game* de l'année au *Serious Game Expo* (Lyon, 9 décembre 2009), ainsi que le premier prix *serious games* et celui toutes catégories confondues aux *IntraVerse Awards 2010* (Monaco, 3 au 5 février 2010).

 www.nissan-europe.com

Le JTC1 (*Joint technical committee 1*, Comité technique commun n° 1) est l'organe de référence pour la normalisation des technologies de l'information et de la communication au niveau mondial, créé en 1987 par l'Organisation internationale de normalisation (Iso) et la Commission électrotechnique internationale (IEC). Compétent en matière de logiciels et de matériels, le JTC1 est décomposé en sous-comités (SC), parmi lesquels le "sous-comité 36", créé en 1999 et affecté à "l'informatique pour l'éducation, la formation et l'apprentissage".

suite de la p. 18 ➤ Bernard Blandin, *mais ils ont au moins le mérite d'exister et démontrent qu'en matière de normes, l'Union européenne souhaite rattraper son retard sur ses concurrents américains, japonais, canadiens ou coréens.*

Problème pour la France : les normes Afnor⁵ sur la formation professionnelle datant de 1994 et 1996 sont obsolètes. Et "aucun rapport sur l'éducation ou la formation numérique ne se soucie des normes", relève le directeur de recherche du Cési. *Pourtant, ces normes sont les principaux instruments de la régularisation et du développement des marchés.*

■ B. d'A.

Les normes, "cheval de Troie" économique

Si défendre l'idée d'un modèle – sinon français, au moins européen – de l'éducation et de la formation paraît à certains dépassé, à l'heure de la mondialisation, il ne s'agit pourtant pas seulement d'une question de tradition culturelle. Très majoritairement définies par les Anglo-Saxons, les normes internationales sont celles qui s'appliquent dans les appels d'offres. Aujourd'hui à peu près absentes des débats, universités et entreprises françaises n'ont d'autre choix que d'intégrer des modèles définis ailleurs pour espérer l'emporter. Peut-être pas la meilleure voie pour faire valoir ses propres atouts dans un marché concurrentiel.

■ N. D.

> Sur le même sujet, consultez notre interview de Bernard Blandin : www.centre-inffo.fr/Bernard-Blandin-le-point-sur-la.html

1. www.cesi.fr
2. www.u-paris10.fr
3. www.iso.org/iso/fr/standards_development/technical_committees/other_bodies/iso_technical_committee.htm?commid=45392
4. http://ec.europa.eu/enterprise/policies/european-standards/standardisation-policy/index_fr.htm
5. www.afnor.org

Syfadis, une PME rennaise face aux normes

"Notre secteur est un domaine dans lequel les acteurs internationaux sont bien mieux organisés qu'en France", affirme Pierre Berthou, PDG de Syfadis, éditeur français de logiciels e-learning. "Aujourd'hui, nous utilisons essentiellement des normes anglo-saxonnes et nous sommes donc imprégnés de leur culture en matière de formation", souligne-t-il.

Pourquoi ? Intégrer les normes existantes et anticiper celles à venir représente un coût important pour cette PME rennaise. D'où le choix de Syfadis de ne consacrer ses budgets normatifs qu'à l'intégration des normes existant déjà. "Ce que nous autres, PME, subissons, c'est le poids de normes conçues pour de grands groupes, ainsi que le décalage

entre la réalité des pratiques et les spécifications des normes. (...) Seuls, nous ne pouvons rien faire d'autre que suivre ce qui se fait déjà. Alors que nous pourrions obtenir de bien meilleurs résultats si nous procédions à une mutualisation avec d'autres acteurs du marché."

Le regroupement de tous les acteurs concernés (institutionnels, grands comptes, PME, Afpa, Éducation nationale, Universités, etc.) paraît, pour l'instant, être la condition *sine qua non* à un développement rapide des normes françaises. "Les « grands » de la formation que sont les Universités ou les TGE¹ doivent prendre cette initiative", estime-t-il.

"Pourquoi ne comptons-nous aucun éditeur dans les commissions ?", s'interroge en écho Bernard Blandin, directeur de recherche au Cési et enseignant à Paris-X. "Il est nécessaire que les partenaires, tant publics que privés, investissent dans la normalisation." Et d'appeler à "adopter les normes internationales en vigueur : actuellement, une seule norme européenne a été reconnue en France. Tant que ces points ne seront pas réglés, aucun scénario de déploiement d'une offre pertinente ne pourra voir le jour".

■ B. d'A.

1. Très grands équipements.



Pierre Berthou

Pourquoi la FOAD ?

"Être acteur de son projet"

"Il faut inciter les individus à prendre en charge leurs compétences. Ils doivent être acteurs de leur projet professionnel", déclare Philippe Huguenin, directeur d'Opcalia Île-de-France. Les Opcas sont de plus en plus sollicités pour financer les initiatives des salariés, ce qui est nouveau. Pour Philippe Huguenin, les *serious games* sont d'autant plus intéressants qu'ils "démystifient la formation, notamment pour les personnes qui ont de faibles qualifications".

■ A. D.

www.opcalia-idf.com

L'égalité d'accès à la formation tout au long de la vie passe par le "très haut débit pour tous"



Thomas Renault

D'après les études effectuées auprès de la population de la région Bretagne, un Breton sur deux est familier d'internet. Mais le haut débit bigouden est loin d'être équitablement partagé. "Le tracé du haut débit et du très haut débit suit celui des voies ferrées et des routes nationales", a observé Thomas Renault, chargé de mission du développement du numérique régional de Bretagne¹, lors de la conférence "Très haut débit et formation tout au long de la vie" du 13 avril dernier.

"Il enserrne la Bretagne, passe par Rennes, Vannes, Quimper, Saint-Brieuc, Lorient et Brest, mais le centre de la région, ainsi que les îles sont très peu desservis." Pourtant, la Bretagne est loin d'être une région hostile à internet. L'un des premiers wikis régionaux créés en France a été celui de Brest, suivi de près par celui de Rennes. BZH Networks², destiné aux Bretons "expatriés" est l'un des réseaux sociaux régionaux les plus actifs, et le site "Copains d'avant"³ fut créé à Rennes. Il n'en persiste pas moins que le développement durable de cette région est freiné par cette absence du haut débit. "L'agriculture du centre de la région manque cruellement d'accès au haut débit, tant dans son activité commerciale que pour former ses personnels aux nouvelles techniques d'élevage par le biais du e-learning", indique le chargé de mission.



© Bretagne

"La Région a développé le Visa internet Bretagne⁴, un accompagnement financier destiné à aider les gens à se former, précise-t-il, mais certaines formations locales exigent une présence au plus près de l'entreprise. Or, tous ne peuvent pas bénéficier de ce Visa." Et de relever un déficit d'investissement. "Si tous les Français avaient le très haut débit demain, cela coûterait 30 milliards d'euros à l'État, indique Thomas Renault. La logique de rentabilité créera

des « zones blanches », des fractures territoriales." En Bretagne, plus d'un maire sur deux a été sollicité sur le haut débit par ses concitoyens. Des manifestations exigeant le "très haut débit pour tous" ont été organisées. Depuis 2006, cependant, le projet numérique "Bretagne 2.0"⁵ vise à développer la

fibre optique dans toute la région. Un abondement de 260 millions a été débloqué dans le cadre des contrats de pays, afin de donner la possibilité à un maximum de personnes de disposer du haut débit d'ici 2012.

■ B. d'A.

1. www.bretagne.fr ; www.bretagne-innovation.fr
2. <http://bzhnetwork.wordpress.com>
3. <http://copainsdavant.linternaute.com>
4. <http://skoden.weebly.com>
5. "Bretagne 2.0, le portail des TIC en Bretagne", www.bretagne20.fr

Développement des FOAD : quel rôle pour l'État ?



Animateur de la journée d'échanges du 13 avril sur le très haut débit dans la formation tout au long de la vie, Adrien Ferro¹ a rapidement porté le débat sur l'opportunité de l'action publique en matière de soutien au développement des formations innovantes.

"Que dit la loi du 24 novembre 2009 à propos des possibilités de formation TIC ou de formation en ligne ?, interroge-t-il : absolument

rien !" Pourtant, l'arrivée du très haut débit dans les entreprises et les foyers, ces "nouveaux territoires numériques", a radicalement modifié les pratiques "immersives" et les pratiques sociales, y compris dans le domaine général de la formation professionnelle et, particulièrement, dans le cadre de la formation

tout au long de la vie : "La formation tout au long de la vie sort du territoire balisé de l'apprentissage des savoirs « formels », sanctionné par l'obtention d'un titre ou d'un diplôme. Ce type de formation concerne essentiellement des savoirs de rencontre, des savoirs « informels ». Il s'agit de savoirs tout aussi valorisables que les autres, d'une véritable culture des savoir-faire dont nous aurons besoin face à l'émergence de la Chine et de l'Inde. Si l'Europe veut

rester compétitive, elle doit devenir la société cognitive la plus dynamique possible. Telle était la « Stratégie de Lisbonne » !"

Or, "le plan « France numérique 2012 » conserve les défauts d'un plan émanant de l'État", regrette le responsable du développement du master "Ingénierie de la e-formation" à l'Université de Rennes-I. "Le système universitaire et le culte du diplôme demeurent les épicentres de ce dispositif. Si trois chapitres sont consacrés à la formation initiale et onze aux suite p. 21 ▷



Adrien Ferro

Le + pratique

POUR S'INFORMER EN LIGNE...

Lettre mensuelle de la FOAD du Centre Inffo

www.centre-inffo.fr/-FOAD-Formation-ouverte-et-a-.html

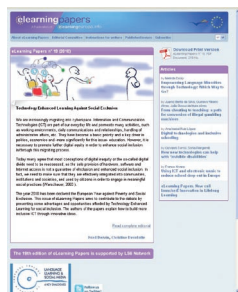
La compilation des articles que nous publions sur le sujet dans nos différents supports : *Le Quotidien de la formation, L'Inffo, Actualité de la formation permanente*. 11 numéros par an.



eLearning Papers

www.elearningpapers.eu

La revue de la commission européenne. Cinq numéros par an qui reflètent les quatre grands centres d'intérêt du portail elearningeuropa.info : établissements scolaires, enseignement supérieur, formation et emploi, apprentissage et société.



eLearning-Infos

www.e-learning-infos.com

Bimensuel en ligne de l'information professionnelle dédiée à l'e-learning.

ThotCursus

www.cursus.edu

Créée en 1997 au Canada et, presque aussitôt, la référence mondiale de l'information francophone sur les ressources de la formation à distance.



POUR AGIR ENSEMBLE...

Fffod – Forum français pour la formation ouverte et à distance

www.fffod.fr

Association de personnes morales et publiques intéressées au développement de l'innovation en formation fondée en 1995, le Fffod était partenaire des deux événements constitutifs de ce dossier. Le Centre Inffo est membre. Prochain événement le 20 mai à l'agora du Carrefour numérique de la Cité des sciences : "Comment un secteur innove en formation ?"



Cap Digital

www.capdigital.com

Organisateur des Assises nationales de l'éducation et de la formation numériques, Cap Digital est le pôle de compétitivité de la filière des contenus et services numériques. Seul pôle à compter une communauté "Éducation et formation numériques", Cap Digital compte 28 projets collaboratifs de R&D menés dans cette thématique. L'investissement total sur ces projets est de 47,8 millions d'euros, dont 22 millions de financements publics.



POUR SE FORMER...

Formation et conseil au Centre Inffo

www.centre-inffo.fr/-Formation-Conseil-.html

Dans le cadre de l'appui à la professionnalisation des acteurs de la formation et de l'évolution des ingénieries en formation d'adulte, le Centre Inffo propose quatre types de prestations dans le champ de la FOAD : conseil et accompagnement (audit, étude de faisabilité, mise en œuvre, accompagnement), sessions de formations (initiation et approfondissement en pédagogie et en NTIC), journées d'actualité (thématiques) et animations (rencontres, séminaires, salons sur les thèmes de la FOAD). Prochaine session de formation les 7 et 8 juin 2010, autour des "Méthodes et techniques de la formation ouverte et à distance".



suite de la p. 20 ▷ formations initiales et supérieures, il n'existe que très peu d'indications sur la formation professionnelle et la formation tout au long de la vie. À l'exception de notifications concernant les « serious games », la partie consacrée aux réseaux du savoir-faire compte... deux lignes."

Est-ce grave ? Pas si sûr, estime Jacques Naymark, directeur de TFS chargé du dossier technologies numériques à la direction de l'innovation de l'Afpa. Et de s'appuyer sur le succès de YouTube³ pour démontrer que "les gens n'ont pas attendu l'impulsion de l'État pour s'emparer des plateformes de contenus vidéo !"

Mais Adrien Ferro souhaite, lui, le développement d'un lobbying ciblé vers la valorisation du savoir. "Ce lobbying devra s'exercer sur deux pistes majeures : la sécurisation des parcours professionnels – car, aujourd'hui, il n'existe que peu de parcours s'effectuant en dehors

d'un environnement numérique – et la valorisation des personnes les plus éloignées de l'emploi, souvent victimes de la fracture numérique. Il est nécessaire de réduire cette fracture !"

■ B. d'A.

1. www.novantura.com/blog
2. http://sfc.univ-rennes1.fr
3. Espace de partage de vidéos. www.youtube.com

Pourquoi la FOAD ? "Former les autodidactes du XXI^e siècle"

"Les formateurs et les enseignants ont à apprendre des gens une fois que leur potentiel a été libéré", considère François Taddéi, chercheur à l'Inserm¹. Rappelant que l'enseignement français reste encore très formel, il estime que "l'enjeu est de former les autodidactes du XXI^e siècle, qui seront capables de mettre constamment à jour leurs connaissances et leurs compétences".

■ A. D

1. Institut national de la santé et de la recherche médicale. www.inserm.fr

Les huitièmes rencontres du Fffod se préparent

Lancées en 2000, les rencontres du Forum français pour la formation ouverte et à distance (Fffod) n'ont cessé d'explorer les territoires émergents de l'innovation en formation. La huitième édition va être consacrée aux rapports entre "nouveaux espaces numériques et formation".



former et informer, "jouer et apprendre", "réel et virtuel", la "porosité des frontières"...

Les thèmes évoqués par Jacques Naymark (vice-président du Fffod, responsable du projet TFS, en charge de la mission nationale FOAD et ressources à l'Afpa) aux rencontres 2008 sont devenus ceux des rencontres 2010, à Strasbourg du 13 au 15 janvier. Est-il encore possible de fixer un périmètre à la notion de formation ? L'édifice de la formation continue en France pose sans cesse la

question de la légitimité de la FOAD. Une constante juridique réserve la notion à l'existence d'un programme, d'une progression et, bientôt, d'une qualification. Par exemple, le coaching en est exclu. De même, la question de savoir ce qui relève de l'information et ce qui relève de la formation intéresse les entreprises : de la réponse dépend l'imputabilité. Et toutes ces questions renvoient au cadre réglementaire. Pour autant, le Fffod ne limite pas sa réflexion à l'imputabilité de la formation. Exemple avec le premier jour des rencontres 2010, qui s'intéressera aux "nouveaux outils numériques" pour l'orientation et la formation tout au long de la vie. Comme, par exemple, avec le "e-portfolio" lorrain. L'orientation va-t-elle dessiner une relation entre la "médiation humaine" et la technologie, comme en formation ?

Comme a pu le dire Philippe Caré – professeur des Universités en sciences de l'éducation –, "*la vraie formation, c'est l'accompagnement de l'autoformation*" : le rôle du formateur est aussi d'accompagner l'apprenant.

Objet des travaux du deuxième jour, l'étude des réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn, Viadeo, etc.) voisinera avec une incursion dans l'univers des *serious games*, l'un des derniers avatars du e-learning.

Les rencontres, qui s'achèveront par une journée consacrée aux pratiques FOAD de la Région Alsace, seront filmées et pour partie diffusées en direct. Plus d'informations sur le nouveau site du Fffod.

■ Nicolas Deguerry

 www.fffod.fr

La FOAD, état de l'art... et des usages !

Par Michel Lisowski

Selon le milieu institutionnel ou professionnel, les représentations de la FOAD peuvent différer sensiblement. Voici quelques points de repères sur l'état des connaissances pédagogiques et techniques auxquelles la profession (formateurs, chercheurs, politiques, etc.) est parvenue. Suivra l'état des usages, c'est-à-dire la manière dont la FOAD est fabriquée et "consommée". Et, enfin, les évolutions, c'est-à-dire ce qui est susceptible de changer en FOAD dans les prochaines années, en fonction des tendances qui se dessinent.

Dans le monde de la FOAD les deux pôles "connaissance" et "usage" sont encore éloignés l'un de l'autre. Pour comprendre ce tropisme, il faudrait le comparer à ce qui se passe normalement dans d'autres secteurs d'activités, où tous les efforts sont faits pour les rappro-

cher. Pourrait-on imaginer dans l'automobile, par exemple, que le savoir-faire des ingénieurs ne serve qu'à fabriquer des prototypes ? C'est pourtant ce qui se passe avec la FOAD depuis plus de dix ans. Et ceci est dû en partie au jeu des acteurs et des politiques publiques.

Mais c'est surtout **l'imprégnation progressive** des dispositifs traditionnels par les NTIC qui fait l'ampleur de la FOAD. L'*"ouverture"* de ces dispositifs traditionnels, c'est-à-dire l'organisation de formations **"mixtes"**, dans lesquelles alternent regroupement en présentiel et travail personnel à distance, cours magistral et période d'autoformation est appelée *"blended learning"*. Cette formule tend à se développer de plus en plus aujourd'hui.

■ ■ ■ ■ ■
1
Circulaire DGEFP n° 2001-22 du 20 juillet 2001.

État de l'art

Depuis quelques années, on tend à utiliser indifféremment le terme de "FOAD" et celui d'"e-learning". Leurs définitions respectives sont effectivement très proches.

En France, on considère que **la FOAD** est *"un dispositif souple de formation organisé en fonction de besoins individuels ou collectifs (individus, entreprises, territoires). Elle comporte des apprentissages individualisés et l'accès à des ressources et compétences locales ou à distance. Elle n'est pas exécutée nécessairement sous le contrôle permanent d'un formateur"*¹.

La Commission de Bruxelles, quant à elle, définit **l'e-learning** comme *"l'utilisation des nouvelles technologies multimédias et de l'internet, pour améliorer la qua-*

lité de l'apprentissage en facilitant l'accès à des ressources et des services, ainsi que les échanges et la collaboration à distance".

Cependant, il faut bien admettre que le terme d'e-learning est davantage utilisé pour les formations en entreprise. En schématisant à grands traits, il désignerait tous les dispositifs de formation et d'**accès à des ressources en ligne** à partir du poste de travail. La FOAD a une acception plus large. Outre l'e-learning qu'elle englobe, elle intègre tous les **dispositifs ouverts** de formation, libérés des contraintes de temps, d'espace, de programme, de groupe et de conditions d'accès. On peut ainsi intégrer à la FOAD les APP, les centres de ressources et l'EAD traditionnel (par exemple, le Cned).

Les étapes de la reconnaissance légale

Historiquement, la loi de 1971 sur la formation professionnelle n'institue aucune obligation concernant le mode de diffusion d'un enseignement ou d'un apprentissage. Celui-ci peut donc se faire en présence physique d'un formateur, comme à distance. Ce n'est que par la suite que différentes circulaires, pour mieux contrôler **la réalité des formations**, ont introduit l'obligation du regroupement physique des stagiaires en présence d'un formateur et, autant que possible, à l'extérieur de l'entreprise, toujours pour des raisons de "transparence".

Trente ans après la promulgation de la loi, une **circulaire de 2001**

est venue repreciser la réglementation en matière d'organisation de la formation et une autre en 2006 a définitivement admis que la FOAD, c'est-à-dire l'**autoformation tutorée à distance**, était une organisation de la formation tout à fait légale. "Le droit positif régissant la FPC ne comporte aucune disposition susceptible de faire obstacle à la mise en œuvre de ces nouvelles modalités", dit en substance la DGEFP dans cette circulaire.

À condition, bien sûr, que les modalités dont il est question soient conformes à la réglementation générale. Un dispositif d'e-learning est considéré comme **imputable** s'il apporte la **preuve de l'encadrement** de la formation par un formateur-tuteur, *in situ* ou à distance, de manière synchrone ou asynchrone. La simple cession ou mise à disposition de supports à finalité pédagogique n'a pas la nature d'une action de formation professionnelle².

Contexte

Dans le renversement de la logique de l'offre de formation vers la demande de formation, les organismes de formation vont devoir répondre à cette demande de manière plus souple et plus fine. La **réforme** de la formation professionnelle a clairement pour objet d'**élargir le nombre et l'éventail**

du public formé. Sur le fond, elle comporte plusieurs interrogations essentielles adressées aux différents acteurs, dans leurs rôles respectifs, qui impactent en particulier l'offre.

Au regard des problématiques rencontrées par les entreprises, la réponse formation doit être nécessairement multiforme. La "**segmentation**" semble s'imposer : outils de diagnostic, dispositifs co-construits avec les apprenants eux-mêmes, accompagnement de la VAE, etc. Partant d'une approche segmentée et "**sur mesure**", il faut s'interroger sur le meilleur périmètre d'intervention. La flexibilité apportée par l'instrumentation de la FOAD peut entraîner chez les chefs d'entreprise et les salariés, une représentation plus favorable de la formation en leur permettant de jouer un rôle actif dans l'élaboration des dispositifs qui leur sont proposés.

Composition

Bernard Blandin, directeur de recherches et conseiller du directeur général du groupe Cési, propose un schéma global pour illustrer l'univers de la FOAD à travers ce qu'il a appelé les "**quatre mondes**" (cf. schéma ci-dessous).

La formation à distance n'est pas une simple mise à distance de la formation.

Cinq caractéristiques

Cinq caractéristiques peuvent ainsi être retenues concernant la FOAD :

1. la centration sur l'apprenant : autonomie, individualisation-personnalisation, coproduction ;
2. l'importance accrue des ressources pédagogiques : interactivité, ergonomie, modèle pédagogique, actualisation ;
3. l'utilisation des TIC : fiabilité, souplesse, interactivité ;
4. l'évolution des métiers de la formation : coordination de la chaîne de production, mutations technologiques ;
5. la recherche de modèles économiques : rentabilité, industrialisation, innovation, parts de marché.



2
Circulaire DGEFP n° 2006-35 du 14 novembre 2006.

3

En réalité les outils qui sont encore majoritairement utilisés en formation à distance sont le téléphone et le fax. Je n'ai pas jugé nécessaire de rappeler en quoi consistent ces outils.

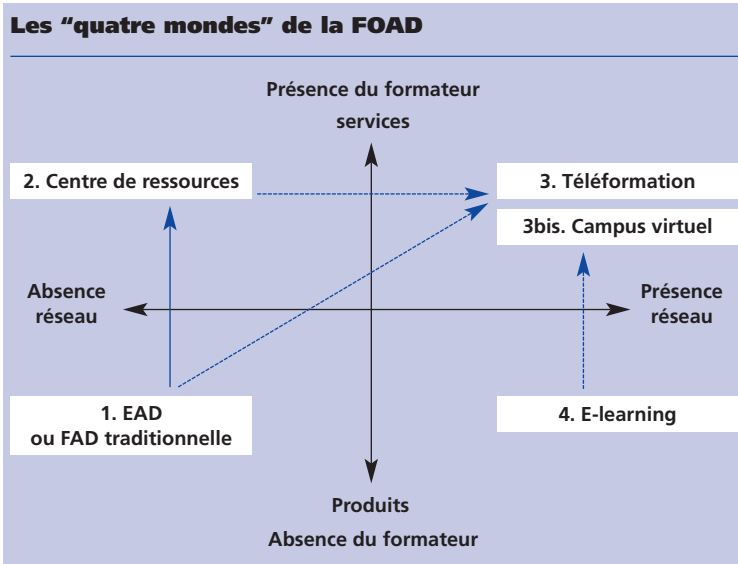
Pour que la qualité pédagogique "*franchisse la distance*", c'est-à-dire qu'elle puisse être identique à celle qu'on est en droit d'attendre d'une formation présentielle, la conception des ressources, les situations pédagogiques et l'architecture technique sont déterminantes.

Pour être transmise de manière permanente et stable, la formation à distance doit être construite par **unités d'apprentissage** matérialisées en "grains", séquences, modules et parcours que l'apprenant pourra utiliser à sa convenance en temps choisis et dans les lieux les plus accessibles possibles pour lui.

On voit ainsi que la FOAD permet de **réinterroger des fondamentaux de l'ingénierie** de formation et de l'ingénierie pédagogique : modularisation de l'offre, scénarisation des parcours, usage des ressources multimédias, autoformation accompagnée, à distance ou en centre de ressources, etc. Cette réinterrogation va dans le sens de l'individualisation des parcours. Elle doit pousser à la modularisation et la mise à distance de l'offre de formation. L'augmentation des savoir-faire des organismes peut (doit) aussi contribuer, par l'optimisation des moyens, à l'équilibre économique de nouveaux modèles.

Une gamme étendue d'outils

Rien ne s'oppose à ce qu'aujourd'hui quasiment toute la technologie internet et web puisse être utilisée à des fins d'enseignement et



d'apprentissage. Le schéma ci-contre décompose deux des **principales familles d'outils** utilisées en FOAD³, plateformes et classes virtuelles, selon le niveau d'**interaction** et d'**implication** que leurs fonctionnalités permettent à l'utilisateur. Par interaction, on entend la possibilité d'échanges de l'utilisateur avec son environnement. Par implication, on entend l'"engagement" de l'utilisateur dans la communication avec son environnement.

Par exemple, ce tableau permet d'observer que la simple navigation sur le web est au niveau zéro de l'implication et de l'interaction, alors que la conférence en ligne est au maximum de ces deux fonctions. **Interagir et s'impliquer** sont deux des plus importants critères pour juger de la qualité pédagogique d'une formation d'adultes, quelle que soit la manière d'organiser cette formation.

La plateforme

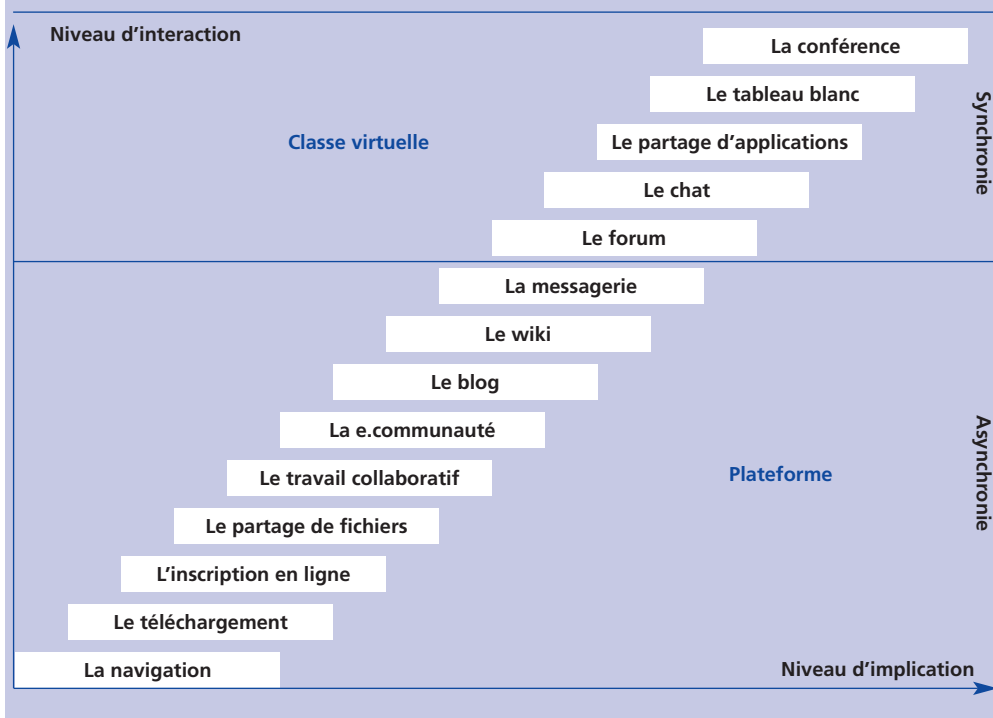
Le premier outil devenu incontournable en formation à distance est la **plateforme de téléformation**, logiciel permettant d'administrer un dispositif de formation par la gestion des inscriptions, la production et la diffusion de cours, l'accompagnement tutoral, le suivi et l'évaluation pédagogiques. Ce logiciel permet d'administrer des flux importants de stagiaires, fournit des cadres de travail harmonisés, donne les moyens de "traçabilité" des activités et peut représenter l'institution et valoriser ses savoir-faire.

Le principal intérêt d'une plateforme est de dispenser de la formation à distance, de manière asynchrone et en accès permanent pour un nombre d'utilisateurs pouvant aller jusqu'à plusieurs milliers, selon la puissance du logiciel et du serveur qui le supporte.

Avec une plateforme "libre" de type **Claroline**⁴, par exemple, les principales fonctionnalités sont :

- pour le formateur, la possibilité de **gestion individuelle et collective** des inscrits, la production de

Mesure d'interactivité (échanges formé-formateur) et d'implication (investissement de l'apprenant) dans l'utilisation des principaux équipements et outils en FOAD



cours, les espaces d'information et de communication partagés, le suivi pédagogique, l'édition de statistiques sur la fréquentation et l'utilisation des différents outils, ainsi que sur les résultats des stagiaires ;

- pour l'apprenant, la possibilité de suivre un **parcours personna-**

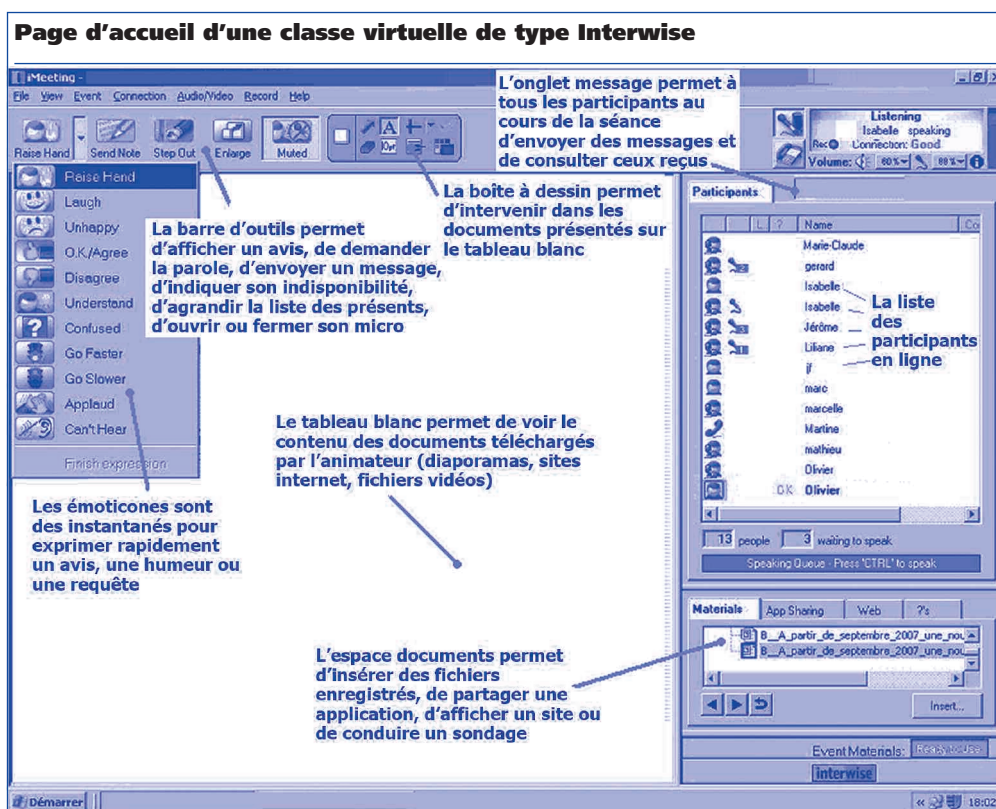
Claroline, Moodle et Ganesha sont les trois plateformes du "libre" les plus répandues en France aujourd'hui.

lisé en autoformation, auto-évaluation et en accès libre à toute heure et en tout lieu.

Ci-dessous, la copie d'écran de la page d'accueil d'une plateforme montre quelles fonctionnalités s'y trouvent le plus souvent.

Exemple type de page d'accueil d'une plateforme de téléformation

Production	
<ul style="list-style-type: none"> Description Parcours Tests 	<ul style="list-style-type: none"> Documents Liens
Interaction	
<ul style="list-style-type: none"> Agenda Forums Utilisateurs Discuter 	<ul style="list-style-type: none"> Annonces Partage de fichiers Groupes Travaux
Administration	
<ul style="list-style-type: none"> Gestion des blogs Propriétés du cours Maintenance du cours 	<ul style="list-style-type: none"> Suivi Enquêtes



de trois heures. Ce temps variera en fonction de la situation pédagogique choisie pour la séance et en fonction du nombre de participants. La classe virtuelle a une **fonction d'“appoint” dans un dispositif mixte**. Elle est généralement programmée à des périodes précises d'un parcours, pour des regroupements collectifs de régulation, comme, par exemple, des compléments de cours à la demande ou un contrôle des acquis du groupe et des reformulations.

Mais quelles que soient les situations pédagogiques, le formateur ne peut pas se contenter de transférer à distance ce qu'il a l'habitude de faire en présentiel. L'animateur (formateur-tuteur) doit utiliser la classe virtuelle pour faire participer le stagiaire, lui permettre de s'exprimer et d'échanger avec ses pairs. Cela signifie aussi, dans ce cas, de limiter le nombre de participants à quinze.

La classe virtuelle

Bien qu'encore principalement utilisée pour des présentations de type conférences, rapports ou cours magistraux, la classe virtuelle tend à se déployer dans toutes les fonctionnalités que les nouveaux logiciels proposent aujourd'hui **pour reproduire à distance les conditions de travail d'une classe en présentiel**.

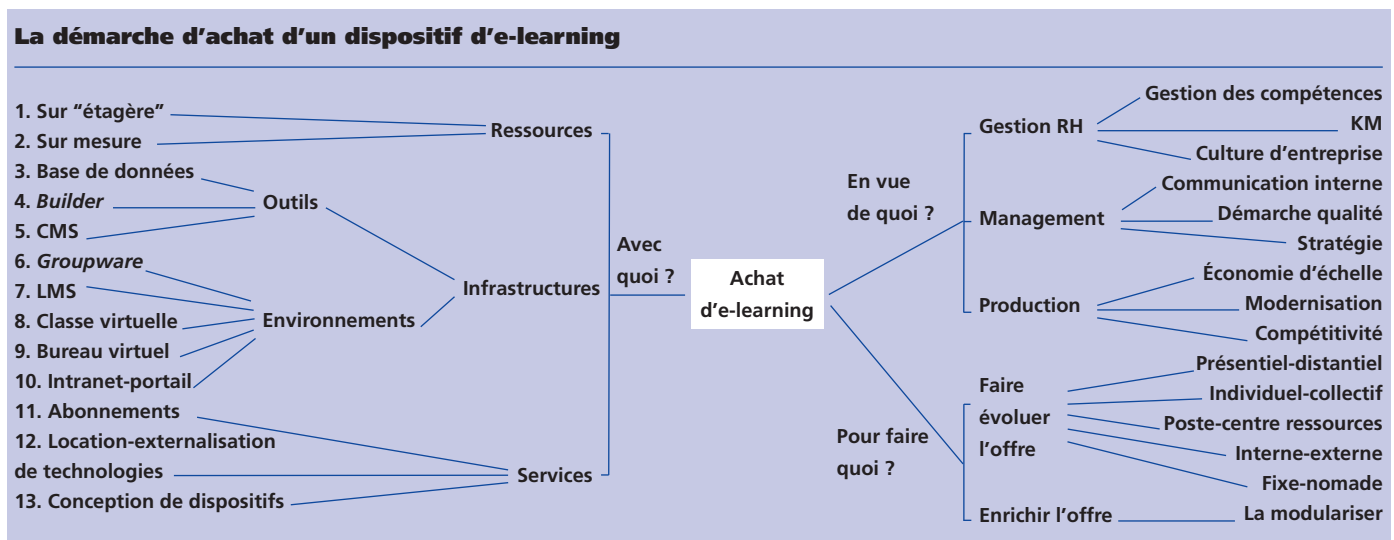
Avec un produit du type d'**Interwise**, par exemple, on peut voir dans le schéma suivant ce dont on dispose pour l'animation d'un cours. Avec un bémol : lors d'entretiens individuels menés dans le cadre d'une étude de l'ESCP Europe⁵, des stagiaires ont expliqué qu'ils se sentaient plus fatigués à la sortie d'une classe virtuelle d'une heure trente qu'à la sortie d'un cours traditionnel

L'état des usages

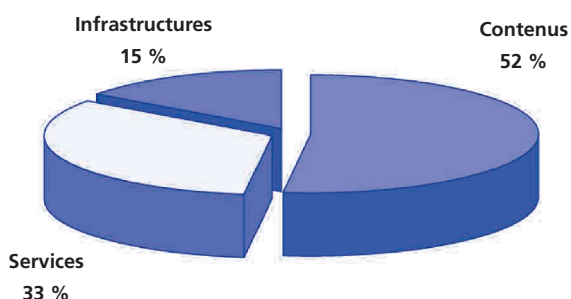
Le marché

L'offre de FOAD-e-learning se décline sur le marché dans trois catégories : les **infrastructures** (outils) ; les **ressources** ; les **services**. Le schéma ci-dessous résume ce que recouvrent ces trois catégories et pour quels usages recourir aux outils listés ci-dessous.

5 Appelée jusqu'en 2009 ESCP-EAP (École supérieure de commerce de Paris-École des affaires de Paris). www.escp.eu



Dépenses e-learning par segment de marché en Europe (2006)



L'offre de formation

Les offreurs de formation en FOAD-e-learning peuvent être classés en cinq catégories :

1. Les grands groupes du secteur informatique et bureautique : 80 % de l'offre

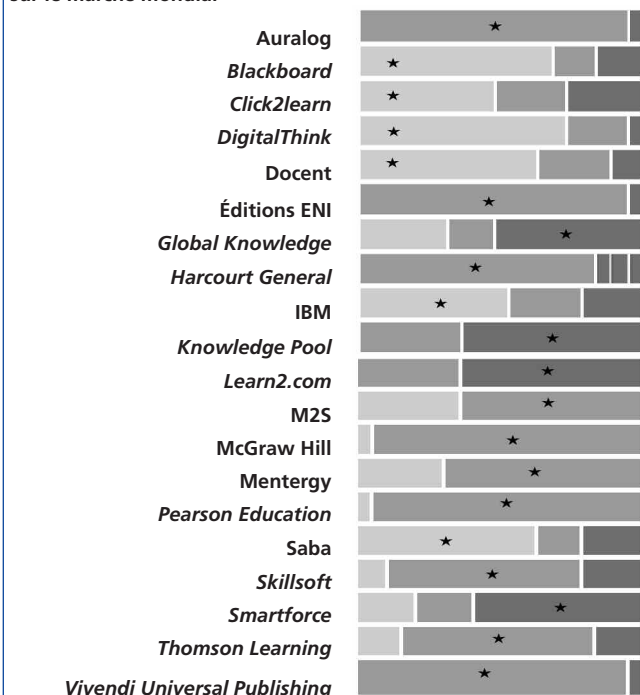
Voir tableau ci-dessous.

2. Les acteurs traditionnels de l'éducation et de la formation, parmi lesquels :

- Le Cned (400 000 inscrits par an) – www.cned.fr ;
- L'Afpa-Cnefad (30 000 inscrits par an) – www.cnefad.com ;
- Le Cnam – <http://formation.cnam.fr/xfod.php> ;

Répartition de l'offre entre les trois catégories de produits caractérisant le marché de l'e-learning

Les catégories de produits e-learning des 20 principaux offreurs sur le marché mondial



Légende :
 Infrastructures (gris clair)
 Services (gris foncé)
 Contenus (gris moyen)
 Cœur de métier (gris avec étoile)

Source : Idate

- Les centres universitaires de télé-enseignement : <http://telesup.univ-mrs.fr> ;

- Le Centre national de promotion rurale (10 000 inscrits par an) : www.cnpr.educagri.fr ;

- Les EAD des entreprises publiques (par exemple, EDF, avec 3 millions d'heures de formation par an et près de 1 000 formateurs) ;

- La Chaned (100 000 inscrits par an) : www.chaned.fr.

3. Les éditeurs de contenus pédagogiques

Ils cherchent aujourd'hui à bénéficier des nouvelles opportunités du web. Parmi ces éditeurs, le ministère de l'Éducation nationale fournit la liste suivante : Bordas, Cadmos, Carré multimédia, Cde4, Cned-Champion, Dada Média, Delagrave, Éditions de l'Analogie, Édumédia, Euro-France Éditions, France 5, Génération 5, l'Ina, Jeriko, Larousse, Le Monde interactif, Dictionnaires Le Robert, Maxicours, Nathan, Odile Jacob Multimédia, l'Onisep, Parashool, Pierron Éducation, Softissimo.

4. Les spécialistes de la formation en ligne

Ce sont ces prestataires qui fournissent des ressources et produits "clé en main". Nous en avons retenu une douzaine pour l'importance qu'ils occupent sur le marché.

(Voir tableau page suivante : "Les principaux spécialistes de la formation en ligne.")

5. Les nouveaux intermédiaires

Ils créent, hébergent, et commercialisent des cours en ligne. Ce sont les SSII, les cabinets-conseils, les *start up* et les géants du web qui sont déjà au cœur des contenus et au contact des utilisateurs finaux. Mais se profilent aussi les opérateurs de téléphonie, la grande distribution et, bientôt, les chaînes de télévision.

Il ne faut cependant pas oublier dans le secteur "non marchand" l'offre des Universités. L'e-learning s'est développé en entreprise, mais occupe aussi une place importante

Les principaux spécialistes de la formation en ligne

Prestataire	Produits	Utilisateurs	Prix indicatifs
Auralog	Logiciels d'apprentissage de l'anglais : CD-Rom + internet + tuteurs dont Tell me more e-coaching (parcours individualisé avec un tuteur) ou <i>TTM online</i> (méthode sur internet ou intranet).	PME, particuliers	Tell Me More e-coaching : entre 370 et 460 € par trimestre par personne. <i>Tell Me More online</i> : entre 45 et 165 € par an par personne.
Campus of Europe	Plateforme grands comptes, mais possibilité pour les organismes de formation (OF), en mode FAH (fournisseur d'applications hébergées) partagé. Outils de création, de diffusion et de gestion de cours, ainsi qu'un espace d'échange de cours.	Grands comptes, OF, PME	En mode FAH pour PME : de 1 000 à 2 000 € par mois. Solution complète pour grands comptes : droit d'entrée de 15 000 €, puis licence par personne de 1 à 30 € selon le nombre.
Cross Institute	Intégrateur. Offre : conseil et ingénierie pédagogique. Conception et réalisation de contenu sur mesure.	Grands comptes, PME	Conseil : entre 800 et 1200 € par jour. Développement : entre 12 000 et 30 000 € l'heure d'e-learning.
Docent	Plateforme de gestion de la formation en entreprise (intégrée ou FAH). Différents outils permettant de planifier les formations, créer des contenus, diffuser des cours, etc.	Grands comptes de plus de 1 000 salariés.	Vente d'un serveur (1 000 utilisateurs) : 75 000 € la 1 ^{ère} année (maintenance incluse). Année suivante égale à 20 % du prix initial.
Éditions ENI	Informatique et bureautique en ligne. Vendues avec plateforme. Tutorat souvent assuré par des OF partenaires.	Grands comptes, OF, PME	Licence par utilisateur en fonction de la formation, valable trois ans. De 20 à 50 € par licence (sans tutorat). Pas de droit d'entrée pour les PME.
E-learning Agency Demos	Formations sur mesure, conseils.	Grands comptes, PME	
Hyperoffice	Intégrateur. Offre : conseil, ingénierie pédagogique, pilotage de projets complexes, conception de contenu sur mesure.	Grands comptes, PME	Conseil : de 700 € à 1 300 € par jour. Création d'un module de formation en ligne d'une heure : entre 10 000 et 25 000 €.
Iprogress Bernard Julhiet Group	Cours d'informatique et de bureautique en ligne avec tutorat. Plateforme hébergée en central (FAH).	Grands comptes, PME	Pour PME : entre 200 et 300 € par personne. Grands comptes : contenus compatibles LMS (internet ou FAH).
<i>Learning Space</i> (IBM)	Plateforme de diffusion et suivi de l'e-learning. Lotus. Comprend les mêmes fonctionnalités que Docent.	Grands comptes pour le LMS, PME	Entre 41 et 70 € par utilisateur. Pas de droit d'entrée. Tranche Passeport Lotus IBM.
Smart Canal	Outil auteur. Formation sur étagères en bureautique, RH, gestion, anglais, développement personnel, etc.		De 20 à 50 € par module selon l'abonnement au moi ou au trimestre.
Syfadis	Plateforme de gestion et de diffusion d'e-learning. Outil de gestion des cours en ligne. Pas de suivi des compétences. Deux possibilités d'acquisition : en FAH ou en acquisition de licence.	OF, grands comptes, grosses PME	En mode FAH : à partir de 530 € par mois. Licence à partir de 12 000 €, puis en fonction du nombre d'utilisateurs.
Télélangues	Langues. Tutorat par internet. Cyberteacher : logiciel permettant de créer un cours d'anglais en ligne par Internet, intranet.	Grands comptes, PME	Abonnement annuel : entre 300 et 470 € par an par personne.

dans l'enseignement supérieur. Les premiers à en avoir expérimenté les potentiels ont été les universitaires, dont certains travaux de recherche remontent à plusieurs dizaines d'années. On peut consulter sur le site de l'OCDE⁶ une somme d'informations sur ces travaux.

Les acheteurs

Plus de 65 % des utilisateurs d'e-learning sont des **entreprises de plus de 1 000 salariés** qui déclarent former environ 10 % de leur personnel en e-learning. 25 % se répartissent dans les entreprises de 200 à 1 000 salariés. La vision sur les 10 % restants est très vague et celle concernant les TPE est presque nulle. Les pourcentages sont quasiment identiques à ceux de la formation en général. Il n'y a donc qu'un pas à franchir pour penser que l'e-learning contribue à faciliter la formation de ceux qui, de toute façon, en bénéficiaient déjà. C'est une donnée importante qui permet de relativiser le discours sur l'innovation par les NTIC.

Au niveau mondial, ce sont logiquement les entreprises de l'**aéronautique** et de l'**automobile** qui ont été les premières utilisatrices du e-learning, au point d'en

définir les normes. Cependant, ce sont plus certainement les secteurs de la **banque** et des **assurances** qui sont aujourd'hui, en France comme ailleurs, les plus gros utilisateurs. Viennent ensuite, tous les secteurs professionnels dont les employés travaillent majoritairement sur informatique. Pour connaître plus précisément les répartitions, il faut se référer aux données fournies par le Baromètre 2009 de la CCI de Paris, ou bien à l'étude 2008 de Demos, même si ces données portent sur un spectre relativement limité.

Les domaines

50 % des contenus de formation en FOAD-e-learning portent sur les **ressources humaines**. Viennent ensuite la finance, la comptabilité et le marketing-vente (14 %), la relation client, la production et les achats (13 %), la chaîne logistique (8 %), et, enfin, les réglementations, la qualité ou la sécurité. Une tendance forte est cependant à l'usage du e-learning pour des **besoins spécifiques** des entreprises, propres à leur cœur de métier. Il existe ainsi une demande croissante de modules de formation adaptés.

long de la vie, si généreux soit-il, n'en renverra pas moins la personne à sa propre responsabilité ou à une responsabilité partagée.

L'individualisation de la formation aura également pour conséquence l'**évolution même du concept de formation**. C'est-à-dire que personne ne pourra bientôt plus prétendre détenir une définition unique de la formation qui s'appliquerait à tous. En effet, en individualisant les cursus, les modes d'apprentissage et les situations pédagogiques, on permet à chacun de **trouver sa "propre voie"**. Liberté nous sera donnée de trouver le mode d'acquisition de

6
<http://browse.oecdbookshop.org/oecd/pdfs/browseit/9605042E.PDF>

Le formateur ne sera plus le "gardien des clés" de la connaissance, mais, au mieux, un guide permettant de s'orienter dans les multiples possibilités d'accès à ces connaissances

connaissances qui nous convient le mieux en rythme de travail, en temps, en investissement, etc. Ce ne sera plus la forme que doit prendre la formation qui prévaudra, mais le résultat obtenu.

La formation devenant une affaire personnelle, il y aura de moins en moins de raisons de regrouper les gens pour la suivre. Les lieux traditionnels d'enseignement (écoles, centres, Universités) vont **perdre petit à petit leur "monopole"** de sanctuaires des savoirs au profit de sources multiples que chacun de nous apprendra à "canaliser" pour transformer un agglomérat d'informations en véritable formation. Des organismes existent déjà qui dispensent à leurs clients des **services de formation "personnalisable"**.

Une récente enquête menée dans plusieurs pays d'Europe révèle que les jeunes considèrent que la formation ne jouera pas un rôle déterminant pour la construction de leur avenir. Dans un tel contexte, l'évolution pédagogique certainement la plus significative sera la **transformation du rôle du formateur**. Celui-ci ne pouvant plus se prévaloir d'être le "référént" ni le seul détenteur d'un savoir que l'apprenant vient chercher, il lui faudra accepter un changement de "statut", d'une part, mais, également, envisager un changement de place dans laquelle il ne sera plus le "gardien des clés" de la connaissance, mais, au mieux, un guide permettant de s'orienter dans les multiples possibilités d'accès à ces connaissances.

Les évolutions technologiques

Ces multiples possibilités d'accès ont été rendues possibles grâce au développement d'un certain nombre de **services appuyés sur des technologies** dont nous avons déjà aujourd'hui de plus en plus l'usage. Parmi ceux-ci, trois sont susceptibles d'avoir un impact sur la manière de se

Les évolutions

Ces évolutions sont de trois ordres : socio-éducatif, technologique et méthodologique. Elles sont distinguées pour faciliter leur analyse mais, comme dans tout système complexe, ces différentes évolutions restent étroitement liées.

Les évolutions socio-éducatives

Le maître-mot dans ces évolutions, c'est l'**individualisation**. Il est évident que la formation va être de moins en moins conçue comme une action collective pour des raisons d'organisation et de moyens, et le concept de formation tout au

Exemple de page d'accueil d'un blog collaboratif



former dans un proche avenir. Il s'agit du travail collaboratif, de la formation nomade⁷ et des réseaux sociaux.

Le travail collaboratif

Il peut être défini comme la mise en réseau d'utilisateurs autour d'un projet de partage d'expériences, d'expertises métier, et, plus largement, des connaissances de chacun, en vue d'aboutir à la création d'un nouveau savoir collectif. Les outils du travail collaboratif sont le *groupware*, le blog et plus modestement le wiki.

Le *groupware* se prête plus particulièrement à la formation, par les nombreuses fonctions qu'il propose pour la communication (messagerie, liste de diffusion, *chat*, etc.), la coordination

de tâches (gestion de formulaires, *workflow*, etc.), le partage de ressources et d'applications (agenda, gestion de tâches, etc.) et contenus (gestion de contenu, recherche, etc.). L'intégration de cet outil de *groupware* dans un intranet d'entreprise permettra aux utilisateurs d'accéder en permanence aux données et à leur actualisation. Le travail collaboratif deviendra certainement un des outils de "cadrage" et de "capitalisation" de la formation informelle dans l'entreprise.

La formation nomade

Dans la personnalisation des voies d'accès à la formation, il y a, bien sûr, la possibilité de se former par petites unités ("grains") de formation qui s'agglomèrent en fonction de l'objectif pédago-

7 Diverses applications de "mobil learning" sont déjà commercialisées. Comme par exemple, le module management pour iPhone de l'IAE de Caen ou le Pocket Campus de Demos Agency.

gique visé. Plus un parcours est "granularisé" pour acquérir une connaissance donnée, plus il peut être suivi en lieux et temps "flexibles", au gré de la disponibilité et du goût de chacun : le matin dans le train qui vous emmène au travail, durant la pause de midi, etc. Ce "nomadisme" est rendu possible grâce à toute cette technologie "embarquée" sur soi, chez soi ou dans un moyen de transport quelconque permettant aujourd'hui d'accéder à une offre de services encore modeste, mais qui ne devrait cesser de gagner en importance, tant elle est susceptible d'intéresser les personnes qui sont déjà "nomades" par leur métier et qui, de ce fait, ont du mal à trouver un mode d'organisation qui leur convienne pour se former.

Exemples de sites "interactifs" de masse



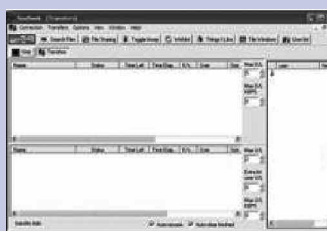
Le wiki



Le blog



Le podcast



Le peer-to-peer



Le fil RSS



Le réseau social



Le journal citoyen

Les réseaux "interactifs" de masse

Nous sommes de plus en plus nombreux à nous connecter, nous abonner ou à collaborer à l'animation de sites "interactifs" de masse, dont certains sont appelés "réseaux sociaux". Des entreprises ont déjà leur site **Facebook** et **Twitter**.

La formation personnalisée, rattachée à des projets collectifs de gestion continue de connaissances et organisée de manière très souple, va de plus en plus venir puiser ses contenus dans le flux très dense d'informations qui se trouvent aujourd'hui partout sur ces sites. Il est possible d'admettre que la fonction de formateur, loin d'être ter-

minée, ne fait au contraire que commencer. En sachant rebondir sur cette galaxie de l'internet, multi-centrée, le "nouveau" formateur se fait contributeur pour l'accès organisé à des connaissances coproduites.

Les évolutions méthodologiques

Tel que nous venons de le voir, l'"éclatement" programmé du concept même de formation va forcément impacter les ingénieries de formation comme les ingénieries pédagogiques. Nous allons entrer dans l'ère de la formation mixte, appelée *blended learning* avec une alternance de regroupements en présentiel, de travail personnel à distance, de stages pratiques, de cours magistraux et de périodes d'auto-formation. Cette alternance existe déjà plus ou moins, mais elle va gagner en souplesse d'organisation, grâce aux possibilités permises par les NTIC.

De plus, une donnée n'est pas encore perceptible, mais devrait se développer avec la "redistribution" des temps personnel-professionnel, formation-emploi, loisir-travail, individuel-collectif. Cette donnée, c'est l'évolution de l'"axe syntagmatique" de la formation, c'est-à-dire l'inscription de la formation dans le parcours de la personne. On parle aujourd'hui de *continuum* avec la formation tout au long de la vie.

Avec l'évolution des ingénieries de formation vers une sorte de bouquets de services, nous n'aurons plus ni "avant" ni "après" la formation, mais plutôt **un amont** et **un aval** de moments (événements) reliés entre eux par diverses "appartenances", adhésions ou rattachements auxquels chacun souhaitera s'affilier pour ne pas "rompre le contact" et ainsi entrer dans cette fameuse société de la connaissance dont on nous annonce l'avènement pour cette année.

Michel Lisowski

Le PRDF (plan régional de développement des formations) Auvergne - janvier 2007

ACTION N° 6 : ÉLABORER UN PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DES TICE / FOAD	
Constat	<ul style="list-style-type: none"> ➤ degré de développement différencié selon les secteurs : Espace Numérique de Travail dans les lycées ; FOAD dans le cadre des Ateliers de Pédagogie Personnalisée du réseau des GRETA ; expérimentations AFPA; CEAD de l'Université Blaise Pascal, IUP de l'Université d'Auvergne, CNAM, pour l'enseignement supérieur ; rien de spécifique en apprentissage ➤ points Visio-Public : objectif 2006 de 18 bornes sur le territoire régional (90 à terme) ; expérimentation d'outil de visio-phonie en partenariat avec les services public et les administrations conformément aux engagements des Assises Territoriales
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ➤ lutter contre la fracture numérique ➤ mettre les TIC au service de nouveaux types d'administrations (vie scolaire) ➤ développer de nouvelles formes pédagogiques ➤ mettre les TICE au service de tous les publics (dont les plus fragiles) ➤ assurer une plus grande diffusion des formations dans une logique de développement équilibré des territoires ➤ favoriser l'individualisation des formations
Moyens proposés	<ul style="list-style-type: none"> ➤ généraliser les ENT à tous les lycées et collèges et extension aux CFA ➤ structurer une plate-forme de E-Learning (avec système d'enseignement à distance et regroupement virtuel) pour permettre à tout public d'accéder à une formation individualisée ➤ lancer des appels à concurrence spécifiques FOAD ➤ lancer des expérimentations de développement de la FOAD à partir des réseaux existants (APP, AFPA, Min. Agri, 2 Universités,...) et à venir (PRES) ➤ créer le portail d'information sur les formations (cf. fiche-action n°3)
Acteurs concernés	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Région Auvergne ➤ 4 Départements ➤ Autorités académiques ➤ Préfecture de Région ➤ Chambres consulaires régionales ➤ Partenaires sociaux (notamment les ASSEDIC et les OPCA) ➤ DR ANPE ➤ Caisse des Dépôts et Consignations ➤ Etablissements de formation (lycées, CFA, Universités, Grandes écoles, OFPC).
Calendrier de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> ➤ ENT : déploiement en lycées sur 2007/2011 ➤ 2007 : examen des conditions de généralisation aux lycées agricoles et aux CFA ➤ 2008 : lancement de la plate-forme de E-Learning
Suivi de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Comité opérationnel régional du PRDF ➤ Comité d'orientation et de suivi.
Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de bénéficiaires concernés par le déploiement

(Source : <http://www.auvergne.info/public/upload/files/formation/PRDF.pdf>)

Le 276 se mobilise pour soutenir l'activité économique en Haute-Normandie



Alors que les Haut-Normands subissent de plein fouet les conséquences de la crise, les réponses du gouvernement ne se montrent pas à la hauteur des enjeux. Dans ce contexte difficile auquel s'ajoutent des menaces sur les collectivités, Alain Le Vern, Jean Louis Destans et Didier Marie veulent se donner les moyens d'atténuer la crise sur leur territoire.

Un contexte particulièrement difficile et anxiogène

► *Soutenir l'emploi et les salariés en priorité*

Face à la crise économique et sociale actuelle, les Présidents réaffirment leur soutien aux entreprises et leur demandent de tout mettre en œuvre pour éviter les licenciements en particulier en privilégiant le recours à la formation. Les salariés ne peuvent être les seuls à assumer les conséquences de la crise alors qu'ils n'en portent aucune responsabilité. Rappelant leur solidarité avec les salariés, les Présidents du 276 demandent au gouvernement d'augmenter la durée mais surtout le montant de l'indemnisation du chômage partiel pour soutenir les familles dans cette période difficile. Didier Marie, Jean Louis Destans et Alain Le Vern dénoncent par ailleurs les décisions inadmissibles de certains dirigeants qui, profitant de cette situation, se réfugient derrière la crise pour licencier alors que leurs entreprises font encore de substantiels bénéfices. Ainsi, les décisions du groupe Glaxo de se séparer de plusieurs centaines de salariés ne peuvent être acceptées. Il appartient au gouvernement, soucieux de « réformer le capitalisme sauvage » d'après les déclarations du chef de l'Etat, de prendre toutes les mesures législatives visant à empêcher les licenciements boursiers de ce type.

► *Menace sur les collectivités au moment où elles devraient être confortées*

Alors qu'elles devraient être pleinement associées à la relance économique comme dans l'ensemble des pays européens, les collectivités locales sont ignorées par le gouvernement alors même qu'elles sont à l'origine de plus de 73% de la commande publique en France. Pire, elles doivent faire face depuis plusieurs mois à des attaques en règle de la part des élus de la majorité présidentielle. Dans ce contexte, la suppression de la taxe professionnelle déclarée unilatéralement par le Président de la République intervient pour sa part au plus mauvais moment. Sans information sur les ressources susceptibles de leur être affectées en remplacement, les collectivités se trouvent davantage fragilisées (voir encadré ci-dessous).

Région et Départements se mobilisent

► *Soutenir l'activité par l'investissement public :*

Malgré le climat d'incertitude pesant sur elles, les collectivités dans leur ensemble doivent redoubler d'effort en accélérant les investissements programmés. Toute attitude inverse consistant à se replier sur soi dans l'attente de jours meilleurs ne ferait qu'amplifier la crise actuelle en adressant un message négatif au monde économique. « Dans le cadre de la contractualisation avec les territoires (Pays, Intercommunalités et Agglomérations), nous invitons les maîtres d'ouvrage à mettre en œuvre sans attendre les projets programmés. Nous sommes prêts, pour permettre ces démarrages, à engager dès cette année les crédits inscrits par nos collectivités au titre du contrat 276. La crise doit inciter à accélérer les projets afin de soutenir l'activité et donc l'emploi des Haut-Normands ».

► *Le 276 tient ses engagements et accélère*

Pour leur part, les trois Présidents n'entendent pas ralentir leurs actions, mais bien au contraire accélérer le démarrage des chantiers voire lancer de nouveaux investissements qui seront réalisés dès cette année grâce aux politiques du 276

Valorisation touristique : 7 millions engagés Afin de développer le tourisme régional, des travaux seront engagés sur le site de Giverny (2 millions) et la base de loisirs de Jumièges (5 millions).

Accélération des travaux dans les maisons de retraite : 180 millions d'euros investis Dans l'Eure comme en Seine-Maritime, les chantiers de rénovation vont être lancés dans les meilleurs délais. Sont concernés par exemple les communes suivantes : Verneuil s/Avre, Louviers, Vernon, Gisors, Pont Audemer dans l'Eure. En Seine-Maritime, Neufchâtel, Rouen, Rogerville, Grainville la teinturière, Maromme, Caudebec les Elbeuf, Bacqueville en Caux ou encore Bolbec.

Accélération des chantiers routiers : 125 millions d'euros en 2009 Plusieurs opérations inscrites au contrat 276, sous maîtrise d'ouvrage des Départements et financées par la Région, seront poursuivies ou accélérées en 2009 et 2010. Cela concerne la déviation de Pont de l'Arche - Les Damps, la déviation Ouest de Gisors, l'axe Yvetot - La Mailleraye. La Région et le Département de Seine-Maritime vont par ailleurs investir près de 20 millions d'euros pour l'achèvement de l'A150 entre Yvetot et Barentin. Dans l'Eure, 16 millions d'euros seront investis pour la réalisation de deux demi-échangeurs à Pont Audemer.

Rénovation urbaine : Les trois Présidents rappellent à l'Etat que les engagements pris au niveau régional doivent être tenus (400 millions d'euros) sans quoi leurs collectivités pourraient légitimement dénoncer la convention quadripartite initiale. De plus, ils demandent à ce que les projets haut-normands bénéficient des crédits alloués à la rénovation urbaine dans le cadre du plan de relance de l'Etat.

Enseignement supérieur : Les investissements prévus dans le cadre du CPER et soutenus par la Région seront là aussi accélérés (pôles neurosciences à Rouen et Ingénieur logistique au Havre). De même, en Seine-Maritime 6 millions seront consacrés au logement étudiant.

► *Plusieurs décisions ont par ailleurs été prises dans le cadre des coopérations. Cela concerne notamment :*

La Création de l'observatoire de la biodiversité : Conformément aux engagements pris, le financement d'un observatoire de la biodiversité, des habitats et des paysages a été validé par les Présidents. Coût : 1,9 millions d'euros sur 5 ans (57% par le FEDER et la DIREN, 43% par le 276).

L'extension du site de covoiturage au département de l'Eure : Mis en place en Seine-Maritime à l'initiative du Département, ce site Internet va être étendu aux habitants de l'Eure afin d'encourager le covoiturage sur l'ensemble du territoire haut-normand.

La création d'un portail « Haute-Normandie Marchés publics » à destination de l'ensemble des collectivités : Région et Départements ont décidé de travailler à l'élaboration d'un portail unique recensant les appels d'offre de toutes les collectivités haut-normandes à l'image du site « Haute-Normandie Entreprises » mis en place dans le cadre du SRDE. Ce nouvel outil facilitera les démarches des entreprises pour se positionner sur les appels d'offre dans cette période difficile.

Source : Communiqué des présidents de la Région Haute-Normandie et des départements de l'Eure et de la Seine-Maritime



(Source : <http://www.drakkaronline.com/article71491.html>)

Réseau Pyramide : la formation à distance

En matière de formation, la Région Midi-Pyrénées a mis en place depuis quelques années le premier réseau régional de formation professionnelle à distance, le réseau Pyramide, en partenariat avec des organismes de formation régionaux volontaires et avec le soutien de chambres consulaires et de collectivités locales. Avec un nouveau site Pyramide implanté cette année à Montauban, le Réseau Pyramide compte actuellement 15 Sites (en incluant le site central de Toulouse) implantés sur le territoire de Midi-Pyrénées, permettant l'accueil des stagiaires inscrits sur le programme régional de formation continue à distance régional.

Les deux objectifs principaux de la Région à travers le réseau Pyramide sont de favoriser :

- l'accès à la formation professionnelle sur la Région en constituant des groupes de stagiaires à l'échelle régionale,
- la culture FOAD en ouvrant l'accès au réseau aux organismes de formation de la Région.

Un large public, une offre adaptée

Jeunes de 16 à 25 ans, salariés en recherche d'évolution professionnelle, demandeurs d'emploi... : le réseau Pyramide est ouvert à tous les publics.

Plus de 50 formations sont proposées par 30 organismes spécialisés, dans des disciplines diverses : médical, environnement, nettoyage, tourisme, maintien à domicile, informatique, langues, agriculture, gestion, sport, sécurité, télétravail... délivrant plus de 300 000 heures – stagiaires par an. Pour l'année 2004-2005, Pyramide a accueilli vingt-cinq organismes de formation qui ont diffusé plus de 17 000 heures de formation à plus de 1000 stagiaires. Chaque formation Pyramide est conventionnée par la Région Midi-Pyrénées. Ces formations sont gratuites pour les demandeurs d'emploi. Les formations sont assurées par les organismes de formation traditionnels qui ont signé une « charte qualité » avec la Région Midi-Pyrénées

Se former autrement

Pyramide offre une organisation du travail souple, accordée aux situations spécifiques des stagiaires :

- ils travaillent en petits groupes de 3 à 7 personnes par site ;
- ils bénéficient systématiquement d'un accompagnement personnalisé et peuvent suivre leur formation en groupe, sur l'un des sites, ou en individuel, depuis chez eux, via Internet ;
- les méthodes pédagogiques sont interactives et personnalisées : enseignement collectif et individuel, tutorat de groupe ou individualisé, travail en temps réel avec un stagiaire et travail personnel du stagiaire permettent à chaque formateur de bâtir son approche pédagogique.

Des moyens techniques mis à disposition

Les moyens techniques de Pyramide permettent d'offrir à chacun le même qualité d'accès à la formation. Tous les centres bénéficient d'un dispositif technique commun : moyens de communication, équipements informatiques et logiciels spécifiques à l'enseignement à distance sont mis à disposition des stagiaires, pour offrir à tous la même qualité d'accès à la formation.

D'autre part, la Région Midi-Pyrénées soutient avec l'Etat la mise en œuvre de sites de formation continue en zones rurales, les SARRAP (Site Antenne Rurale de l'Atelier de Pédagogie Personnalisée), avec l'objectif de compléter le dispositif Pyramide.

(source : <http://www.rrr.midi-pyrenees.fr>)

Présentation du réseau

Historique du réseau FormaVia [modifier](#)



FormaVia est le réseau professionnel et territorial d'acteurs de la Formation continue et des TIC en Région Rhône-Alpes.

Historiquement, la Région Rhône-Alpes a mis en place en 2000 le réseau RRFC - appelé FormaVia depuis 2004 - pour faciliter le développement de la Formation Ouverte à Distance (FOAD) dans le secteur de la formation continue. Il faisait suite aux travaux mis en place avec l'aide de la région par l'ARDEMI en 1997-2000.

Fin 2005, l'Assemblée Plénière du Conseil Régional Rhône-Alpes a adopté le cadre de sa nouvelle stratégie d'intervention pour le développement de la société de l'information en Rhône-Alpes baptisé "SIDERHAL 2010".

L'une des 12 actions prioritaires pour de nouveaux services de la stratégie SIDERHAL est libellée "Assurer une formation moderne tout au long de la vie". C'est dans cette action, au niveau de la formation continue, que FormaVia s'inscrit aujourd'hui.

L'objet du réseau s'est ainsi étendu au fur à mesure à l'intégration des TIC dans l'ensemble des champs de la formation, via la mise en réseau d'acteurs de ce champ (organisme de formation, accès public, territoires, etc.).

Il a pour enjeu d'aider ces acteurs, du secteur de la formation et de l'emploi, à intégrer l'usage des TIC dans leurs pratiques, afin de faciliter l'accès à la formation pour tous, dans un cadre général de sécurisation des parcours des rhonalpins.

Enjeux [modifier](#)

L'enjeu du réseau FormaVia est d'aider les acteurs du secteur de la formation et de l'emploi à intégrer l'usage des TIC dans leurs pratiques, afin de faciliter l'accès à la formation pour tous, dans un cadre général de sécurisation des parcours des rhonalpins.

Cette démarche repose sur la prise en compte des mesures adoptées par l'exécutif en faveur de l'emploi (PRPE - Plan Régional Pour l'Emploi), des cadres structurants de l'offre de formation (PRDF) et des politiques de territorialisation, en cohérence avec l'ensemble des politiques TIC de la Région (SIDERHAL 2010).

Cette orientation générale s'appuie sur une politique articulant les actions suivantes :

- Animer la mise en réseau de tous les acteurs de la formation continue, à l'échelle de projets et/ou de territoires
- Intéresser le plus grand nombre d'acteurs emploi formation (Organismes de formation, Espaces Publics Numériques, branches professionnelles...)
- Favoriser la mutualisation des expériences et des travaux autour de projets
- Intégrer les TIC et la Formation Ouverte et à Distance (FOAD) dans les stratégies emploi-formation

Le réseau FormaVia est ainsi composé d'adhérents provenant de structures diverses, qui souhaitent se professionnaliser en échangeant et en mutualisant leurs efforts autour de projets communs sous la forme de communautés de pratiques et de groupes projets.

FOAD et territoires

"L'utilisation des TIC en formation doit être envisagée dans un processus plus global d'aménagement territorial. La mise à distance de la formation est renforcée par un ancrage territorial de proximité."
Extrait de l'étude de l'Oten¹, "Les TIC comme outils au service de la formation professionnelle".

Par Michel Lisowski

À quelles difficultés se heurte un dispositif territorialisé de FOAD ? Comment les surmonter, en s'appuyant sur de "bonnes pratiques" mises en œuvre dans plusieurs régions ? Illustrations sur les niveaux de conceptualisation auxquels sont parvenus certains chercheurs, experts et spécialistes de la FOAD territorialisée.

Pourquoi n'est-il pas "naturel" en France de penser à la mise en place d'un dispositif de FOAD lorsque, sur un territoire, se posent des problèmes d'accès à la formation ? Même si nous n'avons pas les mêmes problèmes

géographiques que le Canada ou l'Uruguay², certaines de nos plus grandes régions, comme l'Aquitaine, le Midi-Pyrénées, le Centre ou la Bourgogne³, se heurtent à des problèmes de mobilité en formation et cherchent à les résoudre.

déploiement de FOAD territorialisée.

Les **résultats** de ce programme sont cependant mitigés. Bien que portées par l'État, les structures publiques chargées de le faire fonctionner en région n'ont pas toujours su s'en saisir, faute de compétences et de moyens suffisants. Fore a cependant permis de tirer des leçons de l'expérimentation et, dans plusieurs régions, ce programme continue à inspirer des initiatives. Les difficultés persistent cependant. Mais commençons, tout d'abord, par quelques éclairages terminologiques.

L'histoire de la FOAD dans les territoires

Les rencontres d'Autrans, qui se sont tenues du 13 au 15 janvier 2010, avaient pour thème "Internet, source d'innovations pour nos territoires". Bien qu'il n'ait été que très peu question de formation⁴ au cours de ces rencontres, il est intéressant de relever l'événement, car il permet de faire un point sur l'usage de réseaux techniques en formation lorsque cet usage est circonscrit à un territoire identifié.

FOAD et logique de territoire ont déjà une petite histoire, qui peut débuter en 1992, avec l'expérimentation, dans près d'un tiers des régions, d'un programme européen décliné en France sous l'appellation de "**Formation ouverte et ressources éducatives**" (Fore). L'idée de ce programme était de rendre la formation accessible au plus grand nombre en multipliant des lieux ouverts équipés de moyens suffisants pour émettre et recevoir de la formation à distance. Parmi les régions expérimentales : Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées, Paca, Bre-

tagne et, un peu plus tard, Auvergne, Aquitaine, Basse-Normandie, Nord-Pas-de-Calais et Pays de la Loire. Ces régions continuent d'ailleurs, presque vingt ans plus tard, à garder une longueur d'avance dans les initiatives de

Définition de la FOAD territorialisée

Celle-ci s'appuie généralement sur des programmes publics associant des dispositifs de formation ouverte et à distance avec des points d'accueil répartis sur le territoire.

Des programmes publics de ce type existent en Rhône-Alpes avec **Formavia** (www.formavia.fr), en Midi-Pyrénées avec **Pyramide** (www.reseau-pyramide.com), en Nord-Pas-de-Calais avec **Timpass** (www.nordpasdecalais.fr/timpass), en région Centre avec **Libre Savoir** (www.libres-savoirs.regioncentre.fr), en Aquitaine avec le **Plan FOAD Aquitaine** (<http://aquitaine.espacepat.org>), en Basse-Normandie et en Champagne-Ardenne avec les **P@T**

(<http://pat.ctn.asso.fr> et www.arifor.fr/pat/#id35), en Haute-Normandie avec **EPN 276**, en Bretagne avec **Skoden** (<http://skoden.region-bretagne.fr>).

Les programmes publics sont souvent portés par l'État et les Régions, plus rarement par des départements ou des collectivités locales. Par contre, ces dernières mettent souvent à disposition des espaces aménagés. Historiquement, ces programmes font l'objet de conventions et de partenariats conclus entre les différentes autorités publiques, les offreurs de formation (OF) et les structures d'accueil, d'information et d'orientation (AIO).



1
Étude réalisée pour l'Oten de mars à novembre 2008, sous la responsabilité de Didier Paquelin de l'Université de Bordeaux, en collaboration avec Véronique Brosseau, Camille Benabent et Soufiane Rouissi.

2
Ce petit pays vient de distribuer des ordinateurs portables à tous ses écoliers (*Le Monde* du 18 octobre 2009).

3
C'est en réalité au moins la moitié des régions qui éprouvent ce problème, cumulant le manque de moyens de transports et d'organismes de formation à une proximité "raisonnable". L'Institut d'aménagement et d'urbanisme, structure régionale d'étude pour l'Île-de-France, situe cette proximité "raisonnable" à quarante-cinq minutes. Mais qu'en est-il dans le territoire appelé "Bourgogne centrale" ?

4
Les débats ont principalement porté sur l'enseignement initial et supérieur.

Démarche de territorialisation

FOAD et territoires n'entretennent pas encore un rapport "naturel". La première raison, c'est que les politiques de formation en général ne sont pas encore toujours stabilisées. Des dispositifs de FOAD seront d'autant plus en mesure d'être déployés sur un territoire que la territorialisation de la formation progressera.

Que faut-il entendre par **territorialisation de la formation** ? Stratégiquement, elle est censée optimiser l'adéquation entre formation et emploi, en adaptant localement une offre aux attentes des publics et aux besoins des entreprises. La démarche de territorialisation se décline généralement en cinq phases successives : un projet, un diagnostic, une stratégie, un plan d'action et une mise en œuvre.

Le projet

Aujourd'hui, un projet global est d'abord défini et porté au niveau régional, puis décliné au niveau territorial, notamment en termes de formation. Il faut donc qu'un certain nombre de **conditions** soient réunies pour que le projet global existe et que des actions plus spécifiquement liées à la formation puissent y trouver leur place. Ces conditions sont évidemment en premier lieu une **volonté politique** à chaque éche-

"Difficile d'envisager un diagnostic de territoire sans porter une attention particulière au rôle des réseaux d'acteurs. Une démarche de diagnostic de territoire doit donc se fonder sur une approche systémique du territoire, de manière à ce que soit pris en compte l'ensemble des relations et des interactions. Il est capital d'identifier les stratégies de chaque acteur, ainsi que les contraintes (règles et normes) auxquelles ils sont soumis. Cette approche globale permet de prendre en compte le système de jeux de pouvoirs qui s'exerce au sein d'un territoire et qui modifie soit directement, par des actions politiques, soit indirectement par une communication des acteurs, le point de vue de la population."

Benoît Kiéné, Stéphane Roche, "Géodoc : nouvel outil d'accompagnement du diagnostic de territoire" in Sagéo 2007.

Un "bon diagnostic" est celui qui a été conçu et approuvé par tous les acteurs directement concernés

lon territorial, mais aussi la **"conscience" collective** d'un "territoire de projet" et, enfin, des moyens et des compétences. Le "territoire de projet" peut être celui qui possède suffisamment de structures porteuses d'initiatives, celui qui "parle" naturellement à ceux qui l'habitent, ou encore celui qui décline un ensemble de problématiques permettant de globaliser l'approche de formation continue.

Le diagnostic partagé

Après la formulation d'un projet commun, les acteurs concernés doivent s'entendre sur les points de diagnostic qui vont dégager une problématique à résoudre. Concernant la formation, ce sera le constat des **besoins** de compétences des entreprises et des aspirations des individus sur le territoire concerné. Mais également, l'état des **ressources** dont le territoire dispose et qui seraient insuffisamment exploitées ou qui nécessiteraient d'être renforcées. Un "bon diagnostic" est celui qui a été **conçu et approuvé par tous** les acteurs directement concernés. La difficulté réside souvent dans l'éclatement des jeux d'acteurs, leurs "cultures" et leurs capacités à se saisir d'enjeux globaux.

La stratégie

Elle est l'expression du niveau de volonté des acteurs à travailler en commun pour la réussite de leur projet. Elle est également l'expression des résultats attendus, c'est-à-dire des ambitions visées par les acteurs dans le respect de leurs logiques respectives. Cela va permettre de délimiter le "périmètre" du projet.

Le plan d'action

Il énumère les actions qui émanent des orientations stratégiques, comme, par exemple, le renforcement des structures d'orientation et la sensibilisation des entreprises locales qui peuvent contribuer à réduire le chômage des jeunes.

La mise en œuvre

Elle est décrite dans un ensemble de **"fiches-actions"**. Si l'on reprend l'exemple de la sensibilisation des entreprises, une des actions possibles est l'organisation annuelle d'un forum des métiers. Dans ces applications concrètes du plan d'action se trouvent communément l'aide à la mobilité, la mise en réseau des conseillers emploi-formation, les formations transversales, les compétences-clés, etc.

Un niveau "mésos" de structuration

À un tel degré de "montage" de projet, les acteurs qui s'avèrent être les plus légitimes pour fédérer les structures et leurs compétences sont les Régions. Pourquoi cela ? Parce que, selon l'expression consacrée, les Régions sont au bon niveau pour **penser "global" et agir "local"**. Penser "global" parce que les Régions ont la dimension suffisante pour être les relais du niveau national, voire européen. Agir "local", parce qu'elles ont aujourd'hui toute latitude pour redécliner leur politique régionale en autant d'interventions pertinentes sur des "territoires de projets" définis avec les acteurs locaux de la formation et de l'emploi.

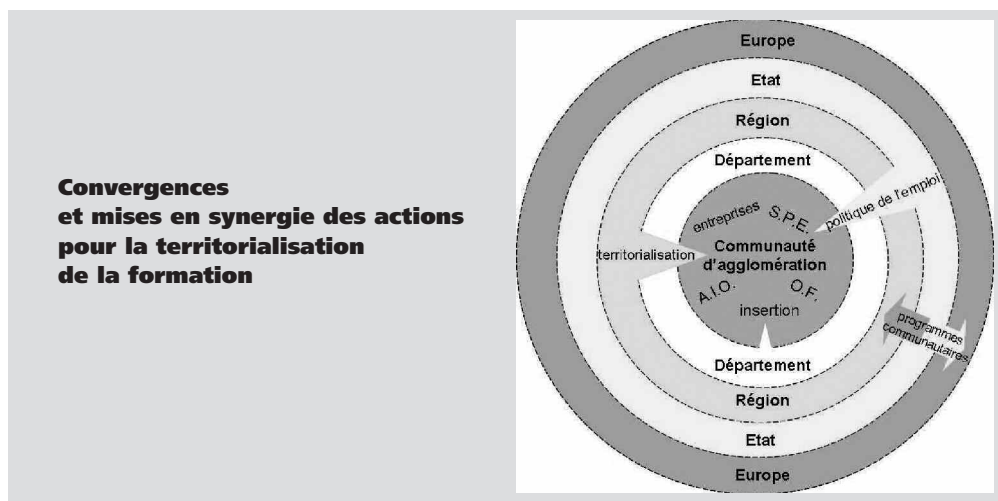
Un niveau "micro" d'actions

Ainsi, en matière de territorialisation de la formation, les Régions peuvent jouer un rôle d'acteur pivot et avoir différents engagements d'actions non plus seulement avec l'État, comme dans les CPER, mais également avec les Départements et, plus largement encore, avec les nouvelles collectivités territoriales que sont les communautés d'agglomérations. Il semblerait que ce soit à l'échelle de ces communautés qu'il soit possible de parler d'un véritable ancrage d'une

politique territoriale de la formation. Ce sont donc dans ces “territoires de projet” que l’action est à la bonne dimension. Toutes les instances se trouvent réunies dans cette “cible”.

Pour revenir à la FOAD, celle-ci ne peut être territorialisée que si la formation en général l’est également et préalablement. Même si ce n’est pas une condition suffisante.

Le tableau ci-après présente l’intégration harmonieuse de la FOAD dans une stratégie régionale globale.



Quatre choix stratégiques globaux

1 Développement de l'accès à la qualification professionnelle.	2 Une gouvernance territoriale et l'animation sur la formation et l'emploi.	3 La structuration de la commande publique et l'exigence de qualité.	4 La formation tout au long de la vie. La notion de métiers et d'emplois durables.
---	--	---	---

Pour quatre enjeux concernant la FOAD

1 Facilitation des accès. Meilleure couverture territoriale de l'offre de formation.	2 La FOAD comme outil d'aménagement du territoire.	3 Visibilité de l'offre, diversité, massification, individualisation.	4 Vers un réseau numérique régional des savoirs.
---	---	--	---

Partant d'un état des lieux de l'existant

1 Pertinence des implantations. Nombre de sites nécessaires.	2 Lien avec l'environnement local. Partenariat avec les autres acteurs.	3 Niveau de capacité de développement. "La FOAD peut-elle enfin décoller ?"	4 Usages actuels et possibilité de développement.
---	--	--	--

Et de pistes à investiguer

1 Multiplication, diversification des sites pouvant accueillir de la FOAD.	2 Intégration de l'offre de FOAD dans les bases des Carif. Plateforme technique.	3 Maîtrise des e-savoirs dans le développement des compétences-clés.	4 Ouverture d'un espace numérique régional de la formation.
---	---	---	--

Cependant, dans la réalité, ce tableau n'est pas toujours aussi "idyllique" et des diffi-

cultés surgissent dans la mise en œuvre de ces différents points.

Les freins à la mise en œuvre d'un dispositif territorialisé de FOAD

Certains freins à la mise en œuvre d'un dispositif territorialisé de FOAD sont récurrents.

Problèmes d'information et difficultés de prescription

Aujourd'hui, une logique d'offre de formation disponible sur un

territoire l'emporte encore trop souvent sur la logique des besoins. La FOAD pourrait "assouplir" les dispositifs existants et ainsi élargir les possibilités d'offres adaptées. Mais les **conseillers emploi-formation** publics (AIO, SPE) et privés (DRH, Opca) sont encore peu

nombreux à proposer des solutions de FOAD à leurs mandants. Cela pour trois raisons : ils maîtrisent souvent mal encore le concept de FOAD, l'offre est **relativement opaque** et les prestataires n'explicitent pas ce qu'elle recoupe vraiment, enfin, la prescription d'une formation "traditionnelle", déjà difficile pour des conseillers dont la charge de travail est importante, devient impossible quand il s'agit de concevoir des **projets atypiques** qui ne répondent pas aux règles administratives, statutaires ou financières que les conseillers ont l'habitude de traiter.

Il existe pourtant un fort potentiel d'utilisation en sachant, par exemple, que 70 % des formations en entreprise se font en *intra* et qu'il y aurait donc "potentiellement" un marché, si l'offre et la demande pouvaient converger. La FOAD et les possibilités d'individualisation qu'elle permet, le découpage modulaire en courtes durées, la valorisation par les TIC, peuvent constituer un "sas" d'insertion vers la formation et l'emploi, mais ne sont pas appréhendés comme tels, faute d'explication, d'information, de vulgarisation et de démonstration suffisante.

Manque de stratégie sur la FOAD

Le **concept** et les enjeux de FOAD sont perçus différemment selon son institution et sa fonction. Le concept est même totalement éloigné du champ d'activité et des préoccupations principales de certains acteurs de la formation. Certains estiment que la FOAD n'a pas à faire l'objet d'un traitement particulier, car ils la considèrent exclusivement sous l'angle d'un moyen technologique.

Un travail de **sensibilisation** en profondeur doit être mené pour traduire ce concept d'une manière tangible et montrer en quoi il peut en découler des actions contextualisées, susceptibles de répondre aux problématiques de terrain. La difficulté résidera probablement dans la nécessité d'obtenir un consensus général qui permette à chacun de parler un langage compréhensible par tous.

Cette difficulté est ressentie dans l'application de mesures concrètes qui pourraient émaner des PRDF lorsque ceux-ci font référence à des orientations en matière de FOAD, qui ne sont pas toujours accompagnées des moyens financiers correspondants permettant leur application. Pour beaucoup de responsables, la FOAD n'est qu'une modalité pédagogique parmi d'autres. Cepen-

dant, les choses évoluent et la FOAD trouve peu à peu sa place dans les politiques régionales.

Un certain essoufflement

Même si les organismes de formation continuent à innover en matière de FOAD, **les résultats ne sont pas à la hauteur** : des innovations qui apparaissaient viables ont finalement périclité, sans jamais trouver "leur public". Aujourd'hui, hormis le Cnam, qui travaille à une évolution de sa plateforme historique Ple@iad, les autres grands réseaux ont abandonné provisoirement l'idée d'unifier les différentes activités qui subsistent au sein de leurs structures comme autant d'"îlots" maintenus à flot grâce à la volonté militante de ceux qui les ont conçus.

Si toutes ces initiatives ont périclité, c'est principalement parce qu'il n'y a jamais eu de **véritable "marché"** de la FOAD, dit-on. Ce "marché" n'a de chance de voir le jour que si une impulsion significative est donnée par les pouvoirs publics ou les secteurs professionnels qui auraient intérêt à voir se développer de telles ingénieries. Les offreurs, pour leur part, se disent prêts à répondre à de telles sollicitations car ils en ont maintenant le savoir-faire.

Une offre de FOAD souvent inadaptée

On dit aussi que les structures d'AIO et du service public de l'emploi ne prescrivent pas de parcours de FOAD, faute de **visibilité** de l'offre dans ce domaine. Aujourd'hui, ces structures sont sous pression et privilégient des solutions rapides, locales et adaptées. Elles n'ont ni le temps de s'informer ni même de se sensibiliser à de nouveaux modes de formation qui pourraient convenir à un petit nombre de personnes, parmi les centaines qu'elles suivent.

Les conseillers de ces structures sont pourtant à la recherche de

solutions toujours mieux adaptées aux publics qu'ils reçoivent. Mais **ils veulent du "clé en main"**, clé qu'ils peuvent donner immédiatement à la personne concernée, à l'issue d'un entretien. Or, le fonctionnement actuel, les arcanes toujours plus complexes qu'il faut parcourir, l'opacité sur la nature exacte des prestations de FOAD, dissuadent les conseillers d'aller chercher au-delà de ce qui est directement accessible, et préfèrent un système bien visible d'inscription, de dates, de statuts et de coûts.

La "crise" engendre des besoins de reconversion et de retour rapide vers l'emploi. Le découpage très modularisé des formations, le système d'entrées et sorties permanentes doivent répondre à des demandes d'acquisition précises de compétences supplémentaires, de certifications reconues et de renégociation pour une nouvelle activité.

Nous avons demandé leur avis à **certain Opca**, particulièrement sensibles aux liens entre l'emploi et les territoires. L'Agefos-PME, Opcalia, le Fafsea et l'Anfa, pour ne citer qu'eux, sont aujourd'hui convaincus que la FOAD est une réelle opportunité dans la mise en œuvre de dispositifs adaptés aux besoins de formation des PME. À condition que cela permette de construire des réponses **au cas par cas**, secteur par secteur, quasiment territoire par territoire, voire entreprise par entreprise.

Des innovations qui apparaissaient viables ont finalement périclité, sans jamais trouver "leur public"

Conditions préalables à un ancrage territorial de la FOAD

Vers une communauté d'apprentissage en formation professionnelle

Nous pouvons donc voir que si les prescripteurs de formation sont si peu enclins à utiliser les oppor-

tunités qu'offre la FOAD, ce serait principalement parce que celle-ci est **inadaptée à leurs besoins** et à ceux de leurs publics. Cependant, nous venons de voir également que c'est aussi un **manque de connaissance** de ces opportunités qui amène à continuer de recourir à des solutions "traditionnelles" de formation, alors que celles-ci ne prennent pas forcément mieux en compte les données spécifiques d'un territoire.

Pour envisager sérieusement de sortir de cette impasse dans laquelle la FOAD se trouve confinée, il faut élargir la perspective, au-delà de la territorialisation de la formation en général, et s'attacher à l'**ingénierie** matérielle, administrative, financière et pédagogique de formation.

Ce changement de perspective doit permettre d'envisager la FOAD avec une acception complètement différente. C'est-à-dire de ne plus la considérer comme de la formation mise à distance, mais comme **une opportunité d'ouverture de l'organisation de la formation elle-même**, quelle que soit cette formation. Car c'est bien ce terme d'"ouverture" qu'il faut retenir principalement dans la FOAD. Une organisation générale qui doit permettre de faciliter l'accès aux formations de toutes sortes.

Cette facilité d'accès doit concerner les aspects administratifs et réglementaires : droit à la formation, statut des personnes, coûts d'inscription et de formation, etc. L'ouverture concerne également la "logistique" : implantation de proximité, système d'entrées et sorties permanentes, heures et jours d'ouverture, équipements, etc. L'ouverture de la formation concerne également de façon forte, l'organisation de la formation : individualisation des parcours, modularisation et "granularisation" des contenus, diversification des situations, alternance, etc. tout comme l'ingénierie pédagogique : autonomie, tutorat, culture du projet, approche "constructivisme",

andragogie, etc. Tout le monde est aujourd'hui convaincu que **c'est vers cette ouverture que doit tendre tout dispositif** de formation.

Dans cette énumération sur la notion d'"ouverture", il n'est pas encore question de TIC. Ces dernières ne viennent en ligne de compte que lorsqu'elles sont susceptibles d'"élargir" les possibilités d'ouverture d'un dispositif. Il est d'ailleurs possible de ne pas faire de formation à distance tout en ayant fortement recours aux TIC, dans le cadre d'un centre de ressources, par exemple. Et dans ces centres de ressources se trouvent souvent des personnes qui suivent des formations à partir d'une ingénierie "mixte", à la fois faite de séances "magistrales" et de séances en travail autonome tutoré, aussi bien en présentiel qu'à distance, synchrone ou asynchrone.

Mais il est bien évident que **l'apport des TIC devient quasiment incontournable** aujourd'hui. Comme, par exemple, dans des ingénieries de formation où sont recherchées l'autonomie de la personne, sa valorisation grâce à la médiation que procurent l'usage de l'ordinateur, l'adaptabilité par la diversité des situations de travail et la maîtrise des bases de l'informatique devenue obligatoire aujourd'hui pour occuper nombre d'emplois.

Récemment, les Régions et l'État ont lancé des programmes sur les "**compétences-clés**". Il s'agit de dispositifs d'acquisition d'un certain nombre de savoirs de base jugés indispensables à l'exercice de toute activité professionnelle. Ces programmes n'incluent pas toujours l'usage des TIC dans ces savoirs de base et il serait souhaitable que l'enseignement des TIC soit introduit dans tout parcours de formation. Et l'une des façons la plus pertinente et efficace, en termes d'exemplarité, d'enseigner l'usage des TIC, est d'en faire **non plus la matière à enseigner, mais le "média" par lequel l'enseignement est transmis**.

Et l'"ouverture" ne doit pas s'arrêter là. Développer la FOAD ne consiste pas seulement à élaborer des contenus de cours, mais également à mettre en place des modules, des parcours et des ingénieries. C'est-à-dire **tout un environnement d'apprentissages**, du plus simple au plus complexe, qui facilitent l'acquisition de connaissances en la rendant attractive, ludique et valorisante. Ce travail sur l'environnement de l'apprentissage a été entamé depuis quelques années dans l'enseignement initial et supérieur avec les notions d'environnement numérique de travail (ENT) ou bientôt d'espace numérique d'apprentissage (ENA).

Ces appellations, à quelques différences près, désignent une **ingénierie globale** dans laquelle, grâce aux multiples "entrées" d'un portail LCMS⁵, sont **reproduites virtuellement** les conditions qu'un apprenant (élève, étudiant, stagiaire) rencontre dans le "réel", lorsqu'il doit travailler seul ou en équipe, suit un cours, fait des recherches, participe à une conférence ou s'entretient avec un enseignant, s'inscrit, fournit ou reçoit des documents administratifs de son établissement, ou veut tout simplement avoir son espace personnel "déconnecté" des autres.

Ce qui est déterminant pédagogiquement et socialement dans l'élaboration de ces systèmes virtuels complexes, c'est l'ambition de leurs concepteurs de retrouver et conforter l'esprit qui prévaut dans la communauté éducative prise dans son ensemble, celui d'une appartenance identitaire à un corpus, permettant à l'individu placé au cœur du système de faciliter ses relations avec les autres membres de sa communauté, gérer son temps personnel et "collectif", à peu près quand il veut et où il veut.

Tout comme pour l'enseignement initial ou supérieur, la formation professionnelle continue doit donner le sentiment aux sta-

Développer la FOAD ne consiste pas seulement à élaborer des contenus de cours, mais également à mettre en place des modules, des parcours et des ingénieries

giaires, à leurs conseillers, formateurs et tuteurs en centre ou en entreprise, de faire partie d'une communauté de travail dans la société de la connaissance qui se prépare. L'initiative du Cnam mentionnée plus haut, visant à faire évoluer sa plateforme Plei@d vers un système d'ENT ou d'ENA s'inscrit dans ce sens. C'est autour de cette communauté de travail et d'apprentissage que va se construire

un cadre global structurant de la FOAD sur un territoire donné.

Un cadre global structurant

L'étude de l'équipe conduite par Didier Paquelin pour l'Oten, intitulée "Les TIC comme outils au service de la formation professionnelle", détaille les conditions nécessaires à la mise en place d'un cadre global structurant. Son principe général d'action est de : "Développer une

■ ■ ■ ■ ■
5
Un LCMS ou *learning & content management system* est un logiciel qui permet de gérer tout à la fois les contenus de formations (production, diffusion) et l'environnement de travail (administration, suivi pédagogique).

véritable stratégie numérique dans le champ de la formation professionnelle, qui situe l'action au-delà des équipements technologiques, et inscrit dans la durée les décisions convergentes des acteurs du monde technologique et du monde de la formation."

Trois ensembles de mesures pour la structuration d'un cadre global de FOAD territorialisée peuvent être préconisés (voir encadré).

Trois ensembles de mesures pour la structuration d'un cadre global de FOAD territorialisée

1. Une volonté politique :

- 1.1. identification des besoins (mobilisation des Carif/Oref et prescripteurs) ;
- 1.2. définition des priorités (publics, domaines professionnels, organisations, etc.) ;
- 1.3. intégration de l'innovation dans les dispositifs de droit commun (appels d'offre) ;
- 1.4. recensement des "bonnes pratiques" (cartographie des compétences) ;
- 1.5. application d'une charte "qualité" ;
- 1.6 - identification des organismes compétents ;
- 1.7. plan de professionnalisation (formation de formateurs, sensibilisation des prescripteurs, informations des entreprises) ;
- 1.8. aide à la mise à niveau des équipements pour l'accès aux réseaux ;
- 1.9. mesure des flux et relevé statistique consultable en permanence ;
- 1.10. analyse économique des conditions de pérennisation des dispositifs.

2. Une ingénierie globale

- 2.1. un état des lieux initial appréhendant tous les paramètres de mise en œuvre d'un dispositif régional de formations ouvertes appuyées sur les NTIC :
 - l'incidence sur les organisations chez les opérateurs chargés de cette mise en œuvre ;
 - l'incidence sur le statut des personnes en charge de ces organisations.
- 2.2. des choix stratégiques suffisamment adaptés aux objectifs :
 - des choix techniques permettant une généralisation ;
 - une "couverture" territoriale proportionnée au regard des moyens mis en œuvre ;
 - des instances de "régulation", associant suffisamment le monde économique (représentants de branches) et les partenaires sociaux (Opca, CRFP, etc.).
- 2.3. un cadre de fonctionnement institutionnel possédant la "souplesse" nécessaire pour gérer un dispositif rendu complexe par la diversité des acteurs et leurs domaines d'intervention respectifs.
 - un "exécutif" constitué d'instances de décision réduites en nombre ;
 - des entités travaillant plus en complémentarité qu'en parallèle ;
 - des "territoires d'action" bien identifiés ;
 - un plan de communication ;
 - des indicateurs permettant une plus grande réactivité aux problèmes rencontrés.

3. Une "modélisation" du dispositif

- 3.1. constitution d'un comité de pilotage et d'un comité technique ;
- 3.2. choix d'un organisme coordonnateur, disposant de la souplesse nécessaire au bon fonctionnement du dispositif (instance de décision unique, responsabilisation des agents, obligation de résultat, statut légal adapté à la mission, "neutralité", etc.) ;
- 3.3. définition des compétences souhaitées dans le dispositif (cartographie régionale des lieux et personnes ressources) ;
- 3.4. charte de fonctionnement pour l'échange et la mutualisation ;
- 3.5. conventions-cadres de prestations ;
- 3.6. organisation pédagogique et technique permettant de relier les points du réseau entre eux et déterminant les modalités de fonctionnement dans chaque site d'accès à la FOAD ;
- 3.7. organisation territoriale permettant les relais nécessaires au bon fonctionnement du niveau régional au niveau local ;
- 3.8. ouverture d'un espace de communication ;
- 3.9. choix des outils de mesure (impacts, statistiques) communiqués à tous les membres du réseau.

Fondement sur lequel bâtir une stratégie structurante de FOAD

La "stratégie numérique" dont parle Didier Paquelin et son équipe ne peut cependant pas suffire à elle seule à poser les bases d'un

cadre global de la FOAD en région. Pour obtenir un consensus parmi tous les acteurs d'un territoire concernés par la formation et l'emploi, il faut

élargir la vision stratégique aux champs de l'innovation socioprofessionnelle et de l'innovation dans la transmission des savoirs. Ces deux champs interfèrent entre eux et se complètent selon un nombre défini de domaines que nous pouvons énumérer de la manière suivante.

Pour l'innovation socioprofessionnelle

1. des mesures publiques incitatives

Elles doivent orienter le rôle des acteurs et donner un signal fort en direction des publics ciblés. Pour être cohérentes, elles doivent être déclinées de manière transverse dans chaque dispositif que l'autorité publique met en œuvre.

2. formation tout au long de la vie

Elle prend en compte tous les temps et toutes les étapes durant lesquels une personne construit son projet personnel et professionnel. Cela nécessite notamment de considérer les temps de formation formelle (réglementaire et organisée), mais également les temps de formation non formelle¹ (organisés en dehors des systèmes de formation, mais dirigés néanmoins vers des objectifs de formation) et les temps de formation informelle (attitudes, valeurs, aptitudes et connaissances à partir d'expériences quotidiennes, d'influences de collègues et des ressources de l'environnement de travail).

3 - flexibilisation des sites et des enseignements

Elle nécessite de passer d'une logique de l'offre à une logique de la demande. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre "la structuration de la commande publique et l'exigence de qualité" évoquée dans le tableau des axes stratégiques mentionné plus haut. Les structures de formation flexibilisent leurs organisation pour répondre à une demande, en termes de publics, de territoires et de domaines.

4 - aménagements de temps et d'espaces personnels

Ils font également partie de l'organisation avec laquelle la personne formée peut construire un dispositif de formation durable. Si la notion de temps aménagé est facilement compréhensible, celle d'espaces personnels est moins perceptible. Il s'agit de la possibilité pour la personne formée de retrouver des conditions de travail propices à la formation dans des lieux banalisés. Les TIC peuvent aider à reconstituer ces espaces "nomades".

1

"L'éducation et la formation non formelles et informelles constituent des éléments importants du processus d'apprentissage et sont des instruments efficaces pour rendre ce dernier attractif, pour faire accepter l'idée de l'éducation et de la formation tout au long de la vie et pour favoriser l'intégration sociale." Conseil de l'Europe (2006/C 168/01, 20 juillet 2006).

Pour l'innovation dans la transmission des savoirs

1. la maîtrise des NTIC en formation

Il est nécessaire que tous puissent maîtriser les TIC. Outre les programmes de "compétences-clés" qui permettraient d'évaluer les niveaux d'intégration des TIC dans la population, il existe déjà des travaux de référence sur le sujet comme ceux du Cautic¹ qui vont également dans ce sens et pourraient inspirer une évaluation de la maîtrise et l'usage des TIC en formation.

2. ouverture des réseaux

Conception de dispositifs techniques et institutionnels qui fournissent les conditions matérielles pour se former en continu de manière formelle et non formelle.

Dans le langage des TIC, les termes utilisés sont "open access" et "own sourcing", qu'il faut comprendre respectivement par l'accès libre aux ressources informatives et formatives, et la faculté de retrouver soi-même ces ressources en connaissant les réseaux qui le permettent.

3. tutorat et coaching

Il est la réponse "flexible" à la nécessité d'accompagner l'apprenant, à sa demande et à son rythme. Il ne suffit pas d'adapter l'organisation matérielle et technique permettant à l'apprenant de se former dans les conditions qui lui conviennent le mieux. Encore faut-il prévoir que l'apprenant puisse faire appel aux professionnels qui sauront le conseiller dans son travail durant des temps appropriés.

4. individualisation et l'autonomie

L'une et l'autre doivent être encouragées et accompagnées, afin que l'apprenant croit davantage en ses propres capacités, s'approprie plus avant sa formation et se responsabilise dans la construction d'un parcours qu'il aura choisi.

1

La méthode Cautic (conception assistée par l'usage pour les technologies, l'innovation et le changement) a été développée dans le cadre d'un programme de recherche de l'Université Pierre-Mendès-France. Cautic (www.advalor.com/fr/advalor/cautic.php) sert à évaluer l'acceptabilité sociale d'une innovation et d'expliquer pourquoi et comment les utilisateurs acceptent ou non l'innovation dans leur vie quotidienne.

Déployer ces nouvelles approches

Dans les deux annexes qui complètent cet article, figurent des propositions allant dans ce sens. L'étude de l'Oten, par exemple, pose le principe d'"articuler les processus d'industrialisation de la production des biens et des services avec un suivi personnalisé du projet de l'individu", à rapprocher dans l'annexe II (Conseil régional d'Aquitaine, délégation TIC "Usa-

ges potentiels d'un pôle de ressources numériques de pays") du principe de "coordination, animation ou conduite de projets TIC fédérateurs et structurants pour le territoire". Le fil conducteur de ces deux études est bien dans la logique d'une vision stratégique de l'innovation socioprofessionnelle en lien avec l'innovation dans la transmission des savoirs.

Les expertises et les savoir-faire sont maintenant largement suffisants pour qu'en France, il soit possible de savoir de quelle manière déployer de nouvelles approches de la formation dans une société de la connaissance au bénéfice de tous.

Pourtant, il faut bien constater que les évolutions attendues mettent un temps considérable à venir à maturité.

L'accélération des évolutions viendra très probablement de ce

que le Conseil économique et social appelait de ses vœux en mai 2007, lorsqu'il écrivait : "La question de la sécurisation des parcours professionnels doit passer par le dialogue social, non seulement au niveau national, mais aussi à celui des territoires (...) et portant notamment sur les ques-

tions d'emploi, de formation professionnelle et d'adaptation aux besoins. La conception de la sécurisation des parcours professionnels (...) doit permettre de traiter les inégalités et les situations d'instabilité, notamment par une nouvelle vision de la formation (...). Au-delà, elle est de nature à refon-

der les solidarités. Cette approche suppose le décloisonnement de l'intervention des différents acteurs et appelle à un changement profond des mentalités pour traiter au fond une véritable question de société."

Michel Lisowski

Extrait de l'étude de l'Oten, "Les TIC comme outils au service de la formation professionnelle"

Trois ingénieries complémentaires

Le déploiement de pratiques des TIC suppose que soient reconnus trois types d'ingénierie :

- **ingénierie de conception des dispositifs** : activité qui vise la conception d'un dispositif de formation. Cette conception intègre ou non, selon les contextes, une production de ressources éducatives. La restriction à la simple production de ressource ne relève pas de cette ingénierie, mais davantage d'une activité de production plus ou moins "éditorialisée". Des logiques d'industrialisation des biens et des services peuvent être repérées : "technologisation" de la production *via* l'approche structurante et normative d'outils techniques, rationalisation du processus de production *via* la spécification et l'organisation en complémentarité d'un ensemble de compétences.

- **ingénierie de mise en usage des dispositifs** : activité par laquelle des dispositifs construits sont mis en usage dans des contextes différents, afin de créer des situations qui correspondent aux logiques et pratiques d'acteurs locaux. L'éventuelle carence de cette ingénierie explique pour partie les non-usages. Cette ingénierie vise l'appropriation par des acteurs qui ne sont pas les concepteurs directs des dispositifs. Elle convoque des pratiques d'ajustement, d'articulation, d'agencement entre ce qui est proposé (prescrit) et ce qui est reconnu comme possible par les acteurs (prévisible, envisageable). L'une des conséquences de l'absence de cette forme d'ingénierie est un processus de phagocytose pour les organismes de formation des dispositifs prescrits (dissolution au sein de la structure).

- **ingénierie créatrice** : activité par laquelle, à partir de dispositifs numériques préconstruits, de ressources numériques accessibles *via* des bibliothèques "virtuelles" pour un contexte d'usage donné, sont produits des éléments nouveaux, souvent novateurs, qui permettent la mise en œuvre d'un dispositif singulier. Cette ingénierie se caractérise par la conception

d'éléments nouveaux, alors que la précédente est une ingénierie de mise en relation d'éléments préexistants, parfois d'origines hétérogènes (par exemple, pour un objectif de formation donné, des activités pédagogiques seront empruntées à un dispositif A, et d'autres éléments à un dispositif B).

Sept dimensions pour catégoriser l'utilisation des TIC

De l'information à la validation de la prestation de formation : des utilisations multiples des TIC :

- offre de formation : harmonisation et mutualisation de l'offre ;
- conception de dispositifs : déploiement de dispositifs de formation à distance favorisant la délocalisation de l'offre et la formation à temps choisi ;
- mise en œuvre de modalités pédagogiques en apprentissage autonome et/ou collaboratif, pour des individus et/ou des groupes, pour gérer les communications synchrones et/ou asynchrones entre acteurs ;
- instrumentation d'activités pédagogiques ;
- gestion de l'information administrative et pédagogique entre différents acteurs (prescripteurs, organismes de formation, bénéficiaires de la formation) ;
- professionnalisation des acteurs de la formation (par exemple, communautés de pratiques) ;
- communication : lisibilité de l'offre, communication entre acteurs, communication interne et externe.

Un panel d'utilisations sont observées depuis la faisabilité du projet de formation jusqu'à l'évaluation de la prestation et l'imputabilité des dépenses (cf. tableau 2).

Onze principes d'action

En complément des guides des bonnes pratiques et autres recommandations disponibles, cette étude a permis d'établir onze principes d'action dont le premier est conditionnel à la mobilisation des suivants.

- Principe général : développer une véritable stratégie numérique dans le champ de la for-

mation professionnelle, qui situe l'action au-delà des équipements technologiques, et inscrit dans la durée les décisions convergentes des acteurs du monde technologique et du monde de la formation.

- situer l'offre de formation au carrefour des publics (mixité des publics) ;
- faciliter l'accès au service public de formation professionnelle selon une approche globalisée de l'information et du service public de formation ;
- initier et développer des pratiques d'échanges entre les organismes de formation dans la perspective de mise en œuvre de pratiques collaboratives ;
- développer des fonctions et des pratique d'intermédiations ;
- articuler les processus d'industrialisation de la production des biens et des services avec un suivi personnalisé du projet de l'individu ;
- définir des procédures de labellisation des ressources et des structures de formation ;
- reconnaître les investissements dans des formes nouvelles d'organisation ;
- situer explicitement l'utilisation des TIC dans un projet global ;
- veiller à l'ergonomie des dispositifs numériques et des contextes d'usage de ces dispositifs ;
- accompagner le développement des pratiques nouvelles pour une pratique de recherche-action-formation.

Le développement des TIC comme outil au service de la formation professionnelle peut être pensé comme des articulations successives et complémentaires entre les logiques d'actions et les épisodes de réalisation. Ce développement cherche à mettre en cohérence, en synergie, des initiatives hétérogènes pour l'élaboration d'un dispositif commun de formation professionnelle dans une perspective de traitement des grands nombres, tout en cherchant à être proche de la demande, des besoins et à accompagner l'apprenant dans son parcours.

Conseil régional d'Aquitaine, délégation TIC "Usages potentiels d'un pôle de ressources numériques de Pays"

1. Définition

Un pôle de ressources numériques de Pays est un dispositif territorial mettant à disposition des compétences humaines et des ressources techniques spécialisées en faveur du développement numérique des Pays. En ce sens, il est essentiel que le projet soit reconnu par les instances du Pays.

2. Concept

- Un projet intégré à la stratégie de développement du Pays ;
- des ressources et des services numériques au bénéfice des acteurs et des projets ;
- un positionnement spécifique adapté au contexte local et aux publics cibles ;
- une localisation de préférence intégrée à un lieu existant, correspondant à la thématique retenue.

3. Fonctions

- Cellule d'appui auprès des acteurs constitutifs de la démarche de Pays, dans le champ des TIC : diagnostic, veille, observation du territoire, aide à la définition d'axes et de projets stratégiques pour le développement du Pays ;
- dispositif d'appropriation et d'usage de l'Internet et des outils numériques par les acteurs locaux et la population.

4. Missions

- Animation, coordination et évaluation des actions du réseau de lieux d'accès public de proximité à l'échelle du Pays ;
- appui technique, méthodologique et éditorial auprès des responsables de lieux d'accès (mise à disposition d'outils méthodologiques et de travail, d'équipements techniques, de supports d'édition de contenus multimédias, de formations...);
- coordination, animation ou conduite de projets TIC fédérateurs et structurants pour le Pays (portail, études, outils cartographiques...);
- formation et appui des acteurs locaux ;
- actions d'appropriation des outils TIC par le grand public.

Il est préconisé que le pôle de ressources centre son action en direction de projets ou d'initiatives collectives et adopte le principe "d'aider à faire", plutôt que de "faire à la place" des acteurs. Le pôle devra prendre appui et contribuer au maximum à l'implication des acteurs du Pays (acteurs publics, associatifs, professionnels, habitants...) à l'orientation et à la vie du projet.

5. Positionnement

- Adhésion à un réseau régional (autres pôles de ressources) ou national (labels) ;

- thématique retenue (culture, économie, emploi, santé, environnement...). Il paraît pertinent de trouver un positionnement thématique fort au pôle de ressources en fonction des spécificités locales, des volontés et des besoins exprimés. Il s'agit de favoriser une mise en réseau à l'échelle de l'Aquitaine des pôles de ressources et des compétences qui y sont développées en matière d'usages des TIC appliqués aux différents champs du développement régional.

6. Activités et services potentiels du pôle de ressources

- Accès à internet et à des équipements multimédias (type vidéo-conférence, outils de production) ;
- découverte d'internet et initiation aux outils multimédias ;
- primoformation : brevet informatique et internet, passeport pour l'internet et le multimédia...
- ateliers spécialisés ;
- animations (manifestations, expositions...);
- accès à un bouquet de services en ligne en direction des populations ;
- accès et services aux professionnels et porteurs de projets (services en ligne, recherche d'information, lieu d'accueil de télétravailleurs ou cyberentrepreneurs) ;
- lieu de proximité pour l'organisation de formations multisectorielles ;
- formation TIC des acteurs locaux ;
- documentation, veille TIC ;
- accompagnement des acteurs pour l'élaboration de leurs projets TIC ;
- démonstration, mutualisation et mise à disposition de matériels nécessaires à des projets collectifs ;
- studio de création numérique, numérisation... ;
- lieu d'accueil des P@T (Points d'accès à la téléformation).

Concernant les services risquant d'être concurrentiels (location de salle, numérisation, développement web, etc.), il est préconisé d'établir des partenariats avec les prestataires locaux identifiés ; à défaut le pôle devra veiller à démontrer la carence d'une offre privée sur le territoire du Pays.

7. Localisation

Selon le contexte local, les activités et les services proposés par le pôle peuvent être rendus en un lieu unique ou sur plusieurs lieux relais, voire en cas de carence, *via* des dispositifs itinérants.

- lieu unique

Il est préconisé de privilégier une localisation du pôle de ressources au sein d'un lieu existant (centre multiservices, pépinière, centre social, espace culturel, lieu d'éducation au patrimoine, espace économie emploi, établissement scolaire, etc.) correspondant au positionnement thématique choisi et aux habitudes de fréquentation des publics ciblés.

- lieux relais éventuels

Le nombre de lieux relais devra être en adéquation avec la configuration du Pays et sera fonction du niveau d'équipement existant et de l'ambition donnée au projet.

- portail de ressources ou extranet

De manière complémentaire à la traduction physique du pôle de ressources, afin de permettre aux autres dispositifs d'accès publics existants sur le territoire d'accéder à la palette de services du pôle de ressources, il est fortement encouragé que certaines activités ou services soient rendus de manière virtuelle par le biais d'un portail de ressources ou d'un extranet, d'animation et de services en ligne.

- transports

L'emplacement, du ou des lieux, devra être étudié avec soin afin de veiller à une bonne desserte en moyens de transports.

8. Configuration minimale

Le pôle de ressources, ainsi que ses éventuels relais, devront répondre aux critères ou aux recommandations minimums établis à l'échelle nationale dans le domaine de l'accès public à internet.

9. Besoins du pôle de ressources à évaluer

- les locaux et leurs charges de fonctionnement ;
- les équipements numériques (accès réseau, matériels informatiques, logiciels, périphériques multimédias, outils de travail, mobilier...);
- les coûts d'amortissements et de fonctionnement des équipements (connexion réseau, fonds documentaires, consommables, renouvellements logiciels, supports multimédias...);
- le personnel (nombre, compétences, formation souhaitée ou besoins en formation...);
- autres charges externes liées à la mise en œuvre d'opérations d'animation de communication, de ressources documentaires ou de projets spécifiques. Ces besoins seront fonction de la dimension donnée au projet, du volume potentiel d'utilisateurs, des conditions d'accès (accès payant ou gratuit, horaires) et des ressources financières consacrées au projet.



dispositif de Formation Tout au Long de la Vie

Dans le cadre de son dispositif de Formation Tout au Long de la Vie, la Région propose à toute personne inscrite dans une démarche d'intégration ou d'évolution professionnelle, un éventail de formations, via des organismes spécialisés, permettant l'accès à une formation qualifiante et/ou l'accès à un emploi qualifié.

Destinés en priorité aux demandeurs d'emploi, mais également aux salariés ne pouvant pas bénéficier du plan de formation d'une entreprise ou de congé individuel de formation, deux programmes peuvent répondre à ces besoins.

Le Programme de Formation Générale

LES OBJECTIFS VISÉS

Permettre de :

- consolider ou développer des acquis dans des domaines de l'enseignement général (mathématiques, français...),
- préparer un concours,
- développer des connaissances en langue ou en Technologie de l'Information et de la Communication,

pour l'accès à une formation qualifiante et/ou l'accès à un emploi.

LES BÉNÉFICIAIRES

Tous publics, et plus particulièrement :

- les personnes sans emploi,
- les bénéficiaires ayant intégré un Espace d'Orientation et d'Intégration Régional (Esp'OIR), pour lesquels la phase de diagnostic a mis en évidence un besoin d'actualiser leurs connaissances générales.
- Les salariés en situation d'emploi précaire (intérimaires, CDD, contrats aidés...).

Ne sont pas éligibles à ce programme, les publics scolaires, étudiants, retraités et salariés relevant du plan de formation de l'entreprise ou exerçant leurs droits au DIF.

LA RÉALISATION DU PARCOURS

La durée maximum d'un parcours est de 200 h par an, pour les personnes sans emploi, de 80 h pour les salariés.

La formation se compose d'au minimum 3 phases :

- Une phase d'accueil-positionnement,
- Une phase de formation,
- Une phase d'évaluation.

Le partenariat construit avec les prestataires concernés doit permettre d'assurer l'articulation des différentes étapes du parcours de formation des stagiaires.

LES DOMAINES DE FORMATION

- Enseignements généraux (français, mathématiques,...),
- Langues étrangères,
- Technologies de l'Information et de la Communication,
- Préparation aux concours : secteurs sanitaire, social et administratif,
- Méthodologie d'apprentissage.



LES OBJECTIFS VISÉS

Réactiver et consolider des compétences de base et des compétences éco-citoyennes devant faciliter l'intégration sociale, l'accès à la formation qualifiante et /ou l'accès à un emploi qualifié.

LES BÉNÉFICIAIRES

Toutes personnes de plus de 16 ans maîtrisant a minima la langue française et en priorité :

- ↳ les personnes sans emploi,
- ↳ les bénéficiaires d'un Espace d'Orientation et d'Intégration Régional (Esp'OIR), ne maîtrisant pas suffisamment les connaissances de base pour répondre aux exigences minimales requises dans la vie professionnelle et accéder à une formation qualifiante et /ou à un emploi qualifié.

Les personnes ne maîtrisant pas ou très peu la langue française devront préalablement avoir bénéficié d'une formation en "Français Langue Étrangère".

LA RÉALISATION DU PARCOURS

La durée maximum d'un parcours est de 200 h par an (avec une possibilité de renouvellement).

La formation se compose d'au minimum 3 phases :

- ↳ Une phase d'accueil-positionnement,
- ↳ Une phase de formation,
- ↳ Une phase d'évaluation.

LES DOMAINES DE FORMATION

- ↳ Communication en français à l'écrit et à l'oral,
- ↳ Représentation et raisonnement Mathématiques,
- ↳ Initiation à l'informatique,
- ↳ Méthodologie d'apprentissage.

LES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE ET LES CONDITIONS D'ADHÉSION POUR LE DISPOSITIF F'TLV :

≡ **Les bénéficiaires des Espaces d'Orientation et d'Intégration Régionaux - Esp'OIR, ayant besoin de mobiliser l'un ou l'autre programme, pour construire leurs parcours, devront pouvoir intégrer la formation dans un délai maximum de 15 jours et dans des conditions favorisant la réussite de leurs parcours de formation.**

≡ **Les bénéficiaires accèdent à ce programme par l'intermédiaire et le conseil d'une structure d'accueil, d'un acteur de l'insertion ou dans le cadre d'une démarche individuelle.**



FORMEZ VOUS DANS LES ESPACES LIBRES SAVOIRS

Les Espaces libres savoirs (ELS) sont l'un des éléments clés du service public de proximité en matière de savoirs de base initié et développé par la Région Centre.

Ces Espaces sont de véritables **lieux de promotion** de l'offre régionale de formation aux savoirs de base, **d'animation et d'organisation** de la réponse aux besoins des personnes et des territoires.

Ces Espaces sont également des **lieux ressources** disposant de matériel informatique en libre service accompagné.

La Région a lancé le dispositif ELS en janvier 2006 puis procédé à son extension en juillet 2007. Il y a aujourd'hui 26 Espaces libres savoirs.

Tous sont portés par des organismes de formation labellisés et adhèrent à une charte du réseau.

La plateforme technologique « Libres savoirs » est un site Internet. Il fournit des ressources, des outils d'échanges, d'information, de formation et de gestion ainsi qu'une assistance en ligne.

Cette plateforme est destinée aux formateurs, aux organismes de formations et à leurs apprenants. Ils peuvent y déposer des ressources pédagogiques. Elles sont alors mutualisées, accessibles à l'ensemble des acteurs du Réseau libres savoirs.

En Région Centre, 26 ELS labellisés sont implantés sur l'ensemble du territoire, chaque Espace Libres Savoirs réunit plusieurs organismes de formation. En ce qui concerne l'Indre et Loire, 16 organismes de formation partenaires des ELS de Touraine couvrent l'ensemble du département.

- 26 ELS labellisés par la Région Centre et implantés sur l'ensemble du territoire régional
- Chaque Espace Libres Savoirs réunit plusieurs organismes de formation.
- 16 organismes de formation partenaires des E.L.S. de Touraine pour couvrir l'ensemble du département

Quatre Espaces Libres Savoirs labellisés en Indre-et-Loire :

- E.L.S. d'Amboise : Greta Indre et Loire
- E.L.S. de Chinon : Greta Indre et Loire
- E.L.S. de Loches : ARPEC Touraine
- E.L.S. de Tours : A.F.P.P. de Tourai

Les ELS assurent deux fonctions essentielles :

- promouvoir l'offre régionale de formation
- établir le lien entre l'offre disponible et les besoins des publics et assurer l'animation d'un réseau d'organismes de formation

Cette vocation s'est concrétisée par un certain nombre d'actions :

- La création d'un site Internet <http://www.libres-savoirs-touraine.fr>
- La réalisation d'outils et d'événements de communication
- La promotion de l'offre de formation auprès des entreprises
- La constitution d'un réseau de partenaires

Les ELS proposent un lieu d'accueil ouvert à tous, proche de chez vous, un lieu pour s'informer sur toutes les formations existantes dans votre région et pour se former à l'ensemble de l'offre Visas.

TIMP@SS

l'accès pour tous aux nouvelles technologies



» Espace Professionnel

Pour favoriser l'égalité des chances pour tous, le conseil régional propose **un programme gratuit** d'initiation au numérique et internet en 7 séquences !...

Pour qui

Pourquoi

C'est quoi

Comment

TIMP@SS, une initiation gratuite proposée par la Région Nord-Pas de Calais

Pour rendre accessible l'informatique et internet à tous, la Région Nord-Pas de Calais lance un vaste programme d'initiation gratuite appelé [TIMP@SS](http://www.nordpasdecalais.fr/timpass).

L'objectif du Conseil régional est de favoriser l'égalité des chances pour tous. Il s'agit de faire découvrir progressivement les outils numériques de base (bureautique, périphériques, multimédia, internet, l'informatique...) afin de fournir à tous un savoir-faire minimal dans le domaine des technologies de l'information et de la communication. Un chéquier gratuit comprenant 7 chèques pour 7 modules de formation permettra à chacun d'établir son propre programme de formation, en fonction de ses acquis.

Les connaissances utiles à acquérir sont réparties en 7 séquences :

- » **Découvrir** : je me repère dans la société de l'information
- » **Comprendre** : je maîtrise les premières bases de l'informatique
- » **S'informer** : je cherche, je me documente au moyen d'un cd-rom, d'internet, etc...
- » **Se former** : je produis un écrit
- » **Communiquer** : je communique au moyen de l'informatique
- » **Organiser** : je repère, je place mes documents et j'organise leur classement
- » **Devenir un cyber-citoyen** : j'adopte une attitude citoyenne

A la fin de la formation, vous recevez une attestation de la Région, validant et valorisant votre initiation.

Initiatives régionales

Sélection et synthèse par
Patricia Gautier-Moulin

Les Régions ont développé des politiques globales en matière de FOAD. Le bimensuel L'Inffo formation et Le Quotidien de la formation – publications du Centre Inffo – s'en font régulièrement l'écho. Panorama.

Alsace : les trois axes de la politique de FOAD

Publié dans Le Quotidien de la formation du 14 janvier 2010

Steven Thénault, directeur de l'éducation et de la formation au Conseil régional, rappelle au *Quotidien de la formation* les "trois axes" de la politique régionale de développement en matière de formation à distance, alors que Strasbourg accueille du 13 au 15 janvier les huitièmes rencontres du Fffod.

"Le forum de la formation en ligne organisé en juin 2008 et l'accueil des rencontres du Fffod s'inscrivent dans le premier axe, un volet d'animation qui vise à susciter des temps d'échange et de réflexion, à fédérer les acteurs et à donner envie de faire des choses."

Deuxième axe : être en capacité de "susciter de nouveaux produits et de nouvelles formations" au travers d'études prospectives. *"Nous avons par exemple réalisé en 2009, avec l'aide de nos animateurs emploi-formation, une étude fine de ce qui pouvait être fait en FOAD, tant en termes de thèmes que de volume. C'est une approche essentiellement économique qui tient véritablement*

compte des attentes de compétences identifiées sur le terrain, et qui nous a aussi amené à consulter les Opca, les chambres consulaires et les fédérations professionnelles".

Enfin, le troisième et dernier axe concerne lui la "solvabilité" : *"Être certain que les formations vont pouvoir se mettre en place, être certain que les publics visés vont pouvoir les suivre".* Un dernier point qui a notamment conduit la Région à "vérifier le Code du travail pour s'assurer que la rémunération des stagiaires en FOAD ne posait pas de problème légal".

Pour son premier programme de développement des formations ouvertes et à distance (FOAD), adopté le 8 janvier 2010, la Région Alsace choisit des dispositifs mixtes au bénéfice des demandeurs d'emploi. Une initiative qui fait suite au premier forum de la formation en ligne que la Région avait organisé en juin 2008 sous la présidence d'Adrien Zeller.

"Cinq lots sont proposés pour structurer ce premier programme de formation ouverte et à distance", nous indique Steven Thénault, directeur de l'éducation et de la formation. *"Cette sélection cor-*

respond à des besoins locaux et régionaux du niveau V au niveau III, et à des types d'actions variés allant de l'offre qualifiante complète à des actions de professionnalisation en passant par des modules courts de perfectionnement."

Le premier lot, "Allemand ou anglais à finalité professionnelle", vise à permettre à 150 demandeurs d'emploi, "déjà inscrits en formation technique qualifiante ou professionnalisante, d'accéder parallèlement et à distance à un parcours individualisé de perfectionnement ou de remise à niveau". Ce dispositif "comprend également 15 à 20 heures de face-à-face pédagogique en centre", ayant "notamment pour objet d'assister les stagiaires dans l'appropriation de l'outil de formation à distance, dans la définition de leurs besoins, dans l'individualisation de leur parcours, et de faciliter leur positionnement au cours de la formation et à son issue. (...) Ce lot pourrait enfin également servir de terrain d'expérimentation avant d'envisager d'étendre l'enseignement des langues à distance à une plus large échelle, voire au-delà du champ de la formation continue des demandeurs d'emploi, par exemple en apprentissage ou dans les formations sanitaires et sociales initiales".

Patricia Gautier-Moulin est rédactrice en chef d'Actualité de la formation permanente, de L'Inffo formation et du Quotidien de la formation.

Rénée David-Aeschlimann, Nicolas Deguerry, Béatrice Delamer, Agathe Descamps, Luc Émeriau et Aurélie Gerlach sont des rédacteurs de L'Inffo formation et du Quotidien de la formation.

Également sous la forme d'un dispositif mixte, le deuxième lot, "efficacité énergétique du bâtiment/ normes et techniques bâtiment basse consommation (BBC)" concerne lui 12 à 15 bénéficiaires et entend pallier les carences observées dans de "nombreux bureaux d'études" en matière de compétences BBC.

Enfin, les trois derniers lots correspondent à "des formations qualifiantes, liées à des besoins identifiés". À savoir, une formation de niveau III dans le domaine de la propreté, de l'hygiène, et de l'environnement pour 4 à 6 demandeurs d'emploi du Haut-Rhin ; une formation de niveau V en commerce, où la distance sera utilisée pour "réduire la durée du parcours d'accès à la qualification de 12 à 15 demandeurs d'emploi", et une formation de formateur de niveau III, destinée à "transmettre à des demandeurs d'emploi les techniques pour construire, animer, et accompagner des actions de formation et de tutorat dans des domaines liés à leur ancienne activité professionnelle". Ceci, afin de permettre à un groupe de 8 à 10 stagiaires de trouver de nouveaux "débouchés professionnels" à travers une activité de "formateur permanent ou de conseiller en formation".

Nicolas Deguerry

Développer les pratiques de FOAD dans l'apprentissage

Publié dans Le Quotidien de la formation du 18 janvier 2010

Intervenant en ouverture des 8^{es} Rencontres du Fffod à Strasbourg, du 13 au 15 janvier 2010, André Reichardt, président du Conseil régional d'Alsace, évoque l'intérêt des formations ouvertes et à distance pour la réduction des coûts de l'apprentissage.

Parmi les objectifs de la stratégie régionale de développement de

la formation que vient d'adopter l'Alsace, le président du Conseil régional souligne la place de la FOAD au sein de l'objectif 6, consacré à l'amélioration de la qualité de la formation : "Nous accélérons fortement sur tout ce qui est FOAD. Un nouvel appel d'offres verra le jour prochainement car nous voulons nous adresser aux CFA afin de développer les pratiques de FOAD auprès des apprentis." Ceci, notamment dans les métiers d'art où l'ouverture de classes présentielles "coûte fort cher", précise André Reichardt.

Évoquant également l'orientation, thème de la première journée des 8^{es} Rencontres, le président plaide pour une forte amélioration qualitative : "Il faut inclure des outils communs pour faire plus et mieux en matière d'orientation, au moins en ce qui concerne la formation initiale" dans un premier temps. Et de conclure : "Nous croyons vraiment à la possibilité du développement de la FOAD en Région Alsace."

N. D.

La complexité de l'achat de formation pèse sur le développement des FOAD

Publié dans Le Quotidien de la formation du 18 janvier 2010

Intervenant en clôture des 8^{es} Rencontres du Fffod (Strasbourg, 13 au 15 janvier 2010), Steven Thénault, directeur de l'éducation et de la formation au Conseil régional d'Alsace, regrette la complexité persistante de l'achat de formation. "Quelle compréhension des règles peut-avoir un offreur devant la multiplicité des acheteurs de formation", s'interroge-t-il. Et ce n'est pas la loi du 24 novembre 2009 qui va "simplifier" le paysage, remarque-t-il en soulignant que la "création du Fonds paritaire de sécurisation des parcours pro-

fessionnels (FPSPP)" ne fait que "créer un nouvel acheteur".

Autre "contrainte" à prendre en compte selon lui, des "achats de formation encore trop structurés dans des catégories", ce qui provoque une "segmentation artificielle des marchés".

Évoquant par ailleurs des "pistes" pour répondre aux objectifs de demain - "apprendre plus, plus souvent, et en autonomie"-, Steven Thénault insiste notamment sur la nécessaire "professionnalisation des formateurs et des accompagnateurs", dont la mission doit par ailleurs faire l'objet d'une réflexion accrue.

Et de conclure sur l'annonce de l'organisation "fin 2010, début 2011", d'un "Forum régional de la FOAD".

N. D.

La Région Auvergne mise sur la FOAD

Publié dans Le Quotidien de la formation du 1^{er} février 2010

"La FOAD est une réponse totalement adaptée à la mobilité", a expliqué le président de Région René Souchon, lors du colloque "FOAD en Auvergne", qui s'est tenu le 26 janvier 2010 à Clermont-Ferrand, co-organisé par le Conseil régional et la Mission Écoter.

Évoquant son passé de conseiller d'orientation scolaire pour rappeler que "la résistance à la mobilité est une donnée objective", le président de l'exécutif régional souligne combien "l'orientation en fonction de la proximité de l'offre reste vraie". Et d'insister : "Il faut amener la formation au plus près des gens si on veut en tirer le meilleur potentiel et les amener à des emplois qui offrent des débouchés".

Nous croyons vraiment à la possibilité du développement de la FOAD en Région Alsace

Fermelement convaincu de l'intérêt des dispositifs innovants, René Souchon a également saisi l'occasion pour faire savoir aux quelques 150 offreurs de formation présents que la Région entendait "mettre le paquet sur les actions de FOAD". Ceci, en suivant trois pistes.

Première piste, celle d'un "soutien à l'ingénierie des offreurs de formation", en lien avec "une commande régionale qui a vocation à s'orienter de plus en plus vers ce type de modèle"; ensuite, celle d'un travail sur "l'articulation entre logique d'innovation et cohérence territoriale", de manière à "donner plus à ceux qui ont moins" en s'appuyant notamment sur "la présence des 18 Ateliers de pédagogie personnalisée installés dans les Greta et leurs 26 antennes locales". Troisièmement et enfin, par le "lancement d'un appel à projets en soutien aux formations des créateurs repreneurs d'entreprise".

Et de conclure, "la FOAD a un rôle évident" dans le cadre du "PRDF 2007" et du "service public régional de formation" - opérationnel depuis le 1^{er} janvier 2010.

N. D.

Arlette Arnaud-Landau : "Rendre la formation plus accessible aux Auvergnats"

Publié dans Le Quotidien de la formation du 28 janvier 2010

"La FOAD n'est pas une fin en soi, mais peut servir les objectifs du PRDF", estime Arlette Arnaud-Landau, vice-présidente de la Région Auvergne en charge de la formation, lors du colloque "FOAD en Auvergne" à Clermont-Ferrand le 26 janvier 2010.

Un PRDF voté en 2007 et qui comporte déjà dans sa fiche-action 6 un "plan stratégique de développement de la FOAD", a-t-elle rappelé. Mais, particulièrement utile pour mettre "l'accent sur des

réponses formatives individualisées" et "favoriser des innovations pédagogiques" de nature à "réintégrer des publics éloignés de la formation", la FOAD n'en comporte pas moins des "freins non négligeables", explique-t-elle. Parmi ceux-ci, des "coûts d'entrée importants liés aux coûts initiaux d'élaboration des outils ou de leur adaptation à une problématique donnée", la question de la "mesure de la participation à la formation" ou, encore, celle de la "distance cognitive entre les outils et les apprenants, souvent très variable selon les individus".

D'où l'utilité des expérimentations commandées par le Conseil régional. Du côté des actions terminées, deux dispositifs FOAD ont ainsi été testés à l'Afpa en 2008/2009, l'un portant sur le premier niveau d'employabilité du titre professionnel de maçon, l'autre relative à la formation des assistantes de vie aux familles.

À citer également, deux expérimentations en cours de déploiement évoquées par Arlette Arnaud-Landau. Premièrement, la création d'un "réseau de lieux-ressource destinés à la formation" dans une logique de maillage territorial et, deuxièmement, Ruralnet, "offre de formation en ligne à destination de particuliers et de demandeurs d'emploi dans le domaine agricole".

N. D.

Lancement d'un appel à projets FOAD

Publié dans Le Quotidien de la formation du 1^{er} février 2010

Comme la Région Alsace, l'Auvergne entend développer les formations ouvertes et à distance (FOAD) par le lancement d'un appel à projets. Annoncé par le président de Région René Souchon lors du colloque "FOAD en Auvergne" à Clermont-Ferrand le 26 janvier 2010, la commande auvergnate

La FOAD n'est pas une fin en soi, mais peut servir les objectifs du PRDF

porte sur "l'ingénierie de formation ouverte et à distance dédiée à la création-reprise d'entreprise".

Une initiative qui s'inscrit dans la volonté du Conseil régional d'"accompagner les organismes de formation intervenant en Auvergne au développement de leur propre capacité à intégrer la FOAD dans leur offre". Pour atteindre cet objectif, "nous débloquons 300 000 euros pour financer de l'ingénierie et des contenus innovants de formation à destination des créateurs-repreneurs d'entreprise", explique René Souchon. Décidé pour "renforcer la vitalité entrepreneuriale", l'appel à projets entend agir sur trois axes : premièrement, "favoriser la production et l'appropriation de modalités de formation alternatives par les organismes de formation intervenant sur le territoire auvergnat"; deuxièmement, "permettre d'engager le processus de création d'une véritable offre de formation en FOAD pour l'Auvergne"; et, enfin, "faire émerger dans le court terme une offre importante et largement diffusée de parcours de formation dédiés à la création-reprise d'entreprise".

N. D.

La FOAD appliquée aux maçons

Article publié dans Inffo Flash n° 732, p. 24

Les 420 heures de formation alternent cinq semaines en centre de formation et sept semaines en entreprise (ou dans une association), sans oublier une demi-journée en Atelier de pédagogie personnalisée (APP). C'est au cours de ces périodes loin du centre de formation que les stagiaires garderont un lien avec leur formateur grâce aux nouvelles technologies, que ce soit en synchrone (téléphone, chat) ou en asynchrone (forums, mail, etc.). Un point quotidien est en effet prévu par la for-

mation. Avec leur Code d'accès, les stagiaires se rendront sur leur plateforme TSGP (Tutor shop gestion de parcours) où se trouveront leur bureau virtuel et leur parcours. Répertoire, messagerie, calendrier et ressources formatrices les y attendront. Il pourra s'agir de vidéos (pour visualiser des gestes professionnels, par exemple) ou de points d'alerte de sécurité, ou encore de rappels technologiques (comme le bon dosage du béton). Le stagiaire qui éprouvera des difficultés pourra revenir sur le sujet sans restriction. Une première nationale, selon François Boissier, directeur technique de l'Afpa : "Nous voulions démontrer que même pour des métiers à fort contenu manuel, il était possible d'avoir recours aux nouvelles technologies." Il estime que si un parpaing reste un parpaing, il est tout à fait possible de préparer la com-

préhension d'un geste ou la manipulation d'un matériau en visionnant des vidéos. "C'est une pédagogie radicalement différente : alors qu'auparavant nous commencions par le geste, ici nous travaillons sur des études de cas. Avec des petites vidéos, nous approchons le geste, sans passer par la théorie, tout comme cela se pratique dans le compagnonnage, quand l'apprenti observe le maître. Bien sûr, cela prend beaucoup plus de temps." Un essai-test de la plateforme a été pratiqué avec des stagiaires pendant quatre semaines. Fin octobre, une quinzaine de demandeurs d'emploi, très motivés par ces modalités, se lancera. Les APP ont été choisis comme partenaires car, bien répartis sur le territoire, ils sont accessibles à tous.

Béatrice Delamer

Le premier atout est la limitation des déplacements et donc un gain de temps énorme. Et la classe virtuelle permet l'interactivité

formation. Si ce n'était pas le cas, on arrêterait là : dans une formation-action, s'il n'y a pas de matière, on ne peut pas avancer. Neuf formateurs, pour quatre projets, ont ainsi poursuivi la deuxième partie du dispositif, qui s'est étalée de mars à novembre 2009. Sur ces neuf mois, nous avons eu trois jours de regroupement. Le premier jour nous a permis d'expliciter nos projets, de prendre en main les outils utilisés par la formation à distance. Nous avons donc été formés à WebCT, la plateforme d'apprentissage, et à Elluminate, la classe virtuelle du Cned. Nous avons également bénéficié d'un accompagnement individualisé sur nos projets, car nous n'avions pas tous les mêmes interrogations : certains avaient des questions techniques, d'autres pédagogiques : par exemple, comment scénariser la formation à distance ? Étaient également prévus entre cinq et sept rendez-vous téléphoniques. Cela permettait d'avoir un accompagnement très pointu et individuel, même pour les stagiaires qui travaillaient sur le même projet et qui ne se posaient peut-être pas les mêmes questions.

Combien de classes virtuelles avez-vous suivies ?

Neuf classes virtuelles d'une heure trente, sur plusieurs thèmes : dispositif de la FOAD, cahier des charges, classe virtuelle, outils pour la gestion de contenu, plateformes, scénarisation, médiatisation, accompagnement, évaluation. Mais nous n'avions pas obligation de toutes les suivre.

En tant que commanditaire et stagiaire du dispositif, quels atouts et quelles contraintes attribuez-vous à la formation à distance ?

Le premier atout est la limitation des déplacements et donc un gain de temps énorme, ce qui est très pratique pour les formateurs qui sont peu disponibles. La classe virtuelle permet l'interactivité, d'autant plus que notre formatrice

Champagne-Ardenne : les classes virtuelles de l'Arifor

Article publié dans L'Info formation n° 762, p. 31

Le Carif Champagne-Ardenne, avec l'appui technique du Cned, propose une professionnalisation des formateurs à la FOAD. Véronique Jolly, à la fois commanditaire du projet et bénéficiaire, puisqu'elle a suivi la formation en tant que stagiaire, répond ici à nos questions sur le dispositif.

À quoi correspond le dispositif commandité par l'Arifor ?

Le GIP Arifor, qui s'est rendu compte que sur le terrain il y avait plusieurs freins à la FOAD, a élaboré un cahier des charges avec trois conditions. Tout d'abord, la réponse devait proposer un dispositif mixte (formation à distance et formation présentielle). Ensuite, elle devait inclure le principe d'"isomorphisme" : former les for-

mateurs d'après les modalités que vont connaître les futurs stagiaires. Cela leur permet de "savoir de quoi ils parlent", et quelles sont les difficultés que la formation à distance peut induire pour le stagiaire. Troisième condition : nous voulions que ce soit une formation-action, avec un accompagnement permettant l'avancée du projet. C'est le Cned qui a répondu à nos attentes, il nous a proposé le dispositif de formation que nous avons suivi, comportant notamment l'outil de "classe virtuelle".

Comment s'est déroulée la formation ?

Le dispositif a eu lieu en deux temps. La première phase était constituée de deux jours de formation présentielle avec un mois en intersession. Au bout de ces deux jours, si le projet du formateur "tenait la route", il poursuivait la

nous sollicitait beaucoup. Nous étions en autonomie, mais pas pour autant coupés de notre formateur, avec lequel nous pouvions communiquer par mail. En outre, la classe virtuelle demande une grande concentration et la nécessité d'avoir de bons outils : un bon son, une bonne image. Il faut aussi penser à tout fermer autour de soi : fermer sa porte, mettre son répondur. Les classes virtuelles dureraient donc une heure trente, heureusement pas plus longtemps, car la concentration n'est pas la même sur écran qu'en salle de formation. En tant que commanditaire, ce dispositif de formation a vraiment répondu aux attentes du GIP Arifor. Ce qui est sûr, c'est qu'on ne peut pas demander à des forma-

teurs de mettre en place une FOAD sans qu'ils l'aient vécue auparavant. Ce dispositif démontre qu'il n'y a pas une façon de faire de la FOAD, mais une multiplicité de façons de faire. Il permet aussi de dédramatiser les outils techniques et d'en découvrir d'autres, comme la classe virtuelle ou la plateforme de formation. Enfin, monter un projet de FOAD dépend d'une équipe pluridisciplinaire, car il comporte plusieurs volets : pédagogique, technique, humain, ingénierie de formation. Les formateurs ont tous pris conscience qu'une FOAD ne se gère pas comme une formation présentielle.

**Propos recueillis par
Agathe Descamps**

Lorraine : la "plateforme RH"

Article publié dans L'Inffo formation n° 762, p. 27

Pour sa première année de fonctionnement de février 2009 à février 2010, la "plateforme RH" en région Lorraine affiche un bilan satisfaisant. Ainsi, 300 journées de conseil ont été délivrées en 2009 dans 35 TPE et PME de moins de 50 salariés, essentiellement en direction de chefs d'entreprise. Ce dispositif de partenariat entre la Région, Convergence RH (un réseau de dix consultants RH lorrains), l'IAE de l'Université de Nancy et le Centre des jeunes dirigeants d'entreprise (CJD) a été financé à hauteur de 300 000 euros par la Région et de 180 000 euros par les Opcas et les entreprises. "Avec deux objectifs principaux, souligne Laurence Demonet, vice-présidente déléguée à la formation professionnelle du Conseil régional : être plus efficace auprès des ressources humaines des TPE-PME, et améliorer la performance des entreprises." Davantage dans le cadre d'une action de formation que d'une formation-action, il s'agit "d'un outil d'innovation sociale et

de prospective ciblé sur les besoins des entreprises avec, au coeur du processus, les salariés, ajoute Laurence Demonet. *Nous partons de la vision stratégique du dirigeant pour aller vers une meilleure gestion des RH, en passant par les activités mêmes de l'entreprise - par exemple, quelle organisation serait plus pertinente ? Et comment piloter : à savoir les aspects relationnels entre le management et le personnel, clés d'une meilleure productivité et pérennité de l'entreprise, surtout en période de crise*". Avec cette plateforme, les salariés lorrains disposent aussi d'un outil pour mieux maîtriser et développer leurs compétences. Quant aux experts de la plateforme, ils interviennent sur quatre grandes problématiques. "Tout d'abord, la conduite du changement, détaille Xavier Marlin, directeur de Convergence RH et professeur associé à l'IAE de l'Université de Nancy. *Dans une TPE de deux ou trois salariés qui grossit, il faut aider le PDG à déléguer son activité managériale, à accompagner les changements de la croissance. En second lieu, la gestion des compétences : comment*

attirer et conserver les talents, mais aussi transmettre les compétences quand les seniors partent. En troisième lieu, les compétences managériales : comment instaurer une qualité managériale pour que le projet soit porteur pour l'entreprise. Enfin, l'innovation organisationnelle : le travail en équipe fait immerger les idées les plus novatrices." Pour 2010, le dispositif de plateforme RH vient donc d'être reconduit avec, cette fois, le soutien de l'État à hauteur de 100 000 euros, et de 150 000 euros pour la Région. "Afin d'optimiser notre accompagnement auprès des entreprises, nous allons ouvrir la plateforme aux Opcas qui connaissent bien le secteur des TPE-PME, ajoute Xavier Marlin. *Tout en créant un poste de RH partagé entre plusieurs entreprises.*"

Luc Émeriau

Deux objectifs principaux : être plus efficace auprès des ressources humaines des TPE-PME, et améliorer la performance des entreprises

L'Université de Franche-Comté lance un DU "Conception et animation de dispositifs FOAD"

Publié dans Le Quotidien de la formation du 14 décembre 2009

Anna Vetter, consultante internationale en formation ouverte et à distance (FOAD) et chargée de cours à l'Université de Franche-Comté, nous annonce la création d'un diplôme universitaire (DU) de niveau III "Conception et animation de dispositifs FOAD" (Cadif).

Destiné à former des futurs chefs de projet FOAD, concepteurs de ressources d'apprentissage multimédia en ligne, tuteurs ou accompagnateurs, le DU Cadif se déroule

sur un semestre pour une durée totale de 180h (115h en présentiel et 65h à distance). Le tout réparti en quatre modules égaux : conception de ressources pédagogiques multi-média ; gestion d'environnement d'apprentissage en ligne ; tutorat et accompagnement pédagogique en ligne ; gestion de projet FOAD.

Dirigée par Ahmed Hammad, enseignant à l'Université Franche-Comté, et créée en partenariat pédagogique avec l'Association pour le développement du e-learning en Franche-Comté (Adel-FC), "la formation entend répondre à

deux besoins essentiels, nous précise Anna Vetter : *d'une part, satisfaire une demande identifiée sur le marché de la formation professionnelle au sein des centres de formation qui manifestent un grand intérêt pour le développement de la FOAD dans leur offre et, d'autre part, la nécessité de maintenir une offre en ingénierie de la FOAD à l'Université de Besançon après la disparition du master 2*".

Première session du 21 janvier au 21 juin 2010.

N. D.

Nord-Pas-de-Calais : la FOAD considérée comme une opportunité

Article publié dans Inffo Flash n° 716, p. 23

C'est conjointement que la DRTEFP et le Conseil régional Nord-Pas-de-Calais ont organisé une Journée régionale de la FOAD, à Lille le 18 novembre 2007. L'occasion de témoigner de l'ancienneté de l'engagement de la Région en matière de modalités innovantes de formation et d'échanger sur les perspectives.

"La FOAD a une longue histoire en Nord-Pas-de-Calais", a rappelé Pascal Lardeur, directeur de la formation permanente au Conseil régional : elle remonte à 1989, avec les premiers contrats de plan. Et aujourd'hui, elle constitue "très certainement une des pistes majeures de la démocratisation des savoirs et de l'accès à la formation pour tous dans la société de la connaissance", a-t-il relevé. Un sentiment partagé par Myriam Arquisch, chargée de mission à la DRTEFP, qui, tout en soulignant le bon fonctionnement du comité de pilotage régional, a décrit la thématique FOAD comme une opportunité "d'activités à développer, de nouveaux métiers et de nouvelles compétences".

Une opportunité qui dépasse d'ailleurs le seul champ de la formation professionnelle, à la faveur d'incursions sur le terrain de la "société apprenante", à l'instar des *learning centers*, réseau d'accès aux savoirs en cours de constitution décrits par Arnaud Fréville, directeur de la Drestic (Conseil régional), comme des "lieux d'information et de formation" ouverts à tout public, et constitués sur la base de spécialisations thématiques. Mais si l'exposé des différentes initiatives a témoigné de l'existence d'une stratégie territoriale et d'un souci d'"acculturation" de la Région aux TIC et aux nouvelles modalités de formation, il n'en reste pas moins que ce volontarisme se heurte encore à une relative pauvreté d'usage, notée par la plupart des intervenants.

Ainsi Gilles Duflos, responsable du service régional de contrôle de la formation à la DRTEFP, s'est inquiété du très faible nombre de FOAD constatées lors des contrôles, et a regretté que les contraintes réglementaires puissent être à l'origine de cette faible dissémination. D'où la création par ses services du guide *Traçabilité des actions de formation ouverte et à distance*, réalisé à la demande du Conseil régional et

de la DRTEFP, en collaboration avec le C2RP, des Opca et des organismes de formation. Il s'agit, a-t-il expliqué, "de rendre plus lisible la FOAD, notamment à l'égard des services de contrôle", en rappelant qu'en l'absence de "réglementation spécifique", le "faisceau d'indices" suffit à prouver la réalité des actions de formation ouverte et/ou à distance. Un rappel du droit commun, comme l'avait fait en son temps la circulaire DGEFP 2001-22 du 20 juillet 2001, auquel s'ajoutent des "modèles et processus types" (conventions de formation, protocoles individuels de FOAD dans le cadre de conventions de formation professionnelle, etc.), que les acteurs sont invités à utiliser afin de s'inscrire dans une "culture commune". Un pas positif, mais partiel car, ainsi que l'a fait remarquer Joëlle Dehaynin, conseillère en formation de l'Agefos-PME Nord-Picardie, "le principal dans la FOAD, ce serait plutôt les financements, y compris en ce qui concerne l'ingénierie". Des actions de FOAD en Nord-Pas-de-Calais ont été présentées. Somme toute assez nombreuses, mais peut-être ni assez structurées, ni assez connues pour émerger de façon significative. D'où l'intérêt des initiatives destinées à améliorer la lisibilité de l'offre, comme le "Répertoire de l'offre FOAD en

En l'absence de "réglementation spécifique", le "faisceau d'indices" suffit à prouver la réalité des actions de formation ouverte et/ou à distance

Propriété intellectuelle

La question de la propriété intellectuelle continue d'inquiéter et/ou de freiner bon nombre d'acteurs. Mais, a rappelé Sandrine Poitevin, avocate associée au C2RP dans le cadre d'un service de questions-réponses juridiques, "c'est plus une méconnaissance générale du droit d'auteur dans le monde de la formation que l'absence d'une réglementation spécifique" qui pose problème. Reconnaisant toutefois que les règles de la propriété intellectuelle peuvent manquer de souplesse eu égard aux spécificités de la FOAD (reprise fréquente de matériaux existants, mass diffusion, etc.), Sandrine Poitevin a invité à s'intéresser aux licences "creative commons"¹, inspirées du monde du "logiciel libre", et qui permettent aux titulaires de droits d'adopter des "contrats flexibles" pour la diffusion de leurs créations.

1. <http://fr.creativecommons.org>

Nord-Pas-de-Calais” en cours de création sur financement État-Région, ou la base coopérative, développée actuellement dans le cadre du Réseau régional de ressources pédagogiques. Une base, a précisé Yves Obré, directeur du C2RP, dont l’ouverture a été prévue au printemps 2008, pour permettre à dix réseaux régionaux d’apporter leur “*expertise sur des ressources repérées en mutualisation*”, ceci en interconnexion avec la base coopérative de ressources pédagogiques (BCRP) nationale, co-développée par le Centre Inffo, l’Énesad-Cnerta, le CNR-Éducation nationale et Inffolor.

Des perspectives encourageantes qui n’empêchent pas de constater par ailleurs que, selon les termes de Stéphane Bailliet, directeur délégué du CFA de Genech, il existe bien “*un consensus sur la nécessité des FOAD, mais il manque un collectif régional, départemental ou national pour sécuriser les nouveaux acteurs. Il faut que les organismes de formation et les partenaires soient plus clairs sur les financements, les statuts et les objectifs à cinq ans*”. Un sentiment partagé par l’assistance, invitée par Philippe Morin, consultant animateur de cette journée, à prendre en compte “*les temporalités longues et les stratégies économiques complexes de la FOAD*”.

N. D.

Traçabilité des actions de FOAD : un guide pour les acteurs

Encadré publié dans Inffo Flash n° 718, p. 34

Le C2RP (Carif Nord-Pas-de-Calais), très engagé dans la formation ouverte et à distance (FOAD) a publié un guide pratique visant à accompagner la professionnalisation des acteurs de la formation, notamment sur ce volet FOAD. L’outil est le résultat d’une réflexion menée avec des Opca et des organismes de formation, et

porte sur la traçabilité de ce type d’action de formation.

Guide téléchargeable sur le site du C2RP, www.c2rp.fr

La FOAD au service des PME et des publics les plus fragiles

Article publié dans Inffo Flash n° 747, p. 16

La DRTEFP et le Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais ont organisé le 5 mai 2009 une journée sur le thème “*Formation ouverte et à distance et dispositifs territorialisés*”. Cet événement, dont le Centre Inffo était partenaire, arrivait à point nommé pour montrer l’utilité de formations destinées aux publics peu qualifiés et aux salariés des TPE.

“*Avec la FOAD, nous pensions toucher les niveaux les plus élevés de formation*”, a commenté Sylvie Delaye, directrice adjointe de l’Agefos-PME Nord-Picardie, et “*grand témoin*” d’une des tables rondes de cette journée : “*Finalemment, ce sont les premiers niveaux de qualification qui ont fait l’objet de la création la plus intensive de dispositifs et de produits. Par ailleurs, les employeurs des PME et TPE sont très preneurs de formations courtes et souples à organiser dans le temps. Il ne faut pas oublier que le départ de trois personnes en formation peut signifier 50 % des effectifs en moins dans une TPE*”. De fait, qu’il s’agisse de combler de façon ludique des lacunes dans les savoirs de base ou de former en vue de certifications précises, la FOAD présente des qualités très appréciées pour l’“*autonomisation*” des personnes. Et pourtant ! “*La Cegos vient de publier une enquête menée auprès de 2 600 salariés européens d’entreprises de plus de 500 salariés, qui constate que 40 % des salariés européens ont eu accès à une formation ouverte à distance, une proportion qui grimpe à 47 % pour la Grande-Bretagne se situe à 39 % pour l’Allemagne, contre seulement 24 % pour la*

Ces formations, dont le financement apparaît encore parfois aléatoire, n’en frappent pas moins par leur diversité, leur créativité et leur adéquation aux nouvelles orientations de la formation

France”, a regretté Yves Obré, directeur du C2RP (Centre régional de ressources pédagogiques et de développement de la qualité de la formation). Des explications à cela. En premier lieu, des freins culturels, avec le difficile passage de la transmission de connaissance à la création de produits destinés à créer des compétences, à les évaluer et, même, à les certifier. Freins technologiques, avec un développement insuffisant des TIC dans notre pays. Freins financiers, enfin, avec des coûts élevés en matériels et une prise en charge encore inégale, et ce, malgré la circulaire du 20 juillet 2001 de la DGEFP. “*Il est vrai qu’il existe une diversité de situations de prise en charge de la FOAD d’un Fongecif ou d’un Opca à l’autre*”, a observé Françoise Gérard, directrice des partenariats au Centre Inffo, qui animait les débats : “*Les Fongecif et les Opca travaillent néanmoins à une homogénéisation de leurs prises en charge*.” En tout état de cause, les progrès techniques réalisés ces dernières années autorisent l’indispensable traçabilité du temps passé par les stagiaires, nécessaire à la prise en charge de la FOAD. Le C2RP vient d’ailleurs de publier le guide “*Traçabilité des actions de formation ouverte et/ou à distance*” (voir encadré) qui permet de disposer de tous les repères techniques, législatifs, réglementaires et conventionnels afin d’assurer la reconnaissance de ce type de formation. À cet égard, une représentante du Cnam dans la salle déclarait : “*Nous disposons d’outils techniques de suivi. Nous émergeons à distance. Sur le Dif, la question est claire. Nous fonctionnons sur le temps réalisé. Les Opca décident néanmoins de la prise en charge. Au-delà de vingt heures, il n’y a pas de réponse*.”

Ces formations, dont le financement apparaît encore parfois aléatoire, n’en frappent pas moins par leur diversité, leur créativité et leur adéquation aux nouvelles orientations de la formation. “*Coach emploi*”, un outil de

recherche d'emploi pour des personnes en difficulté conçu par le Gréta de Douai et Partenaire insertion formation (organisme calaisien), en est un exemple. "Trouver des idées de métiers" (site Oriadis) se présente, lui, comme un outil d'orientation à caractère ludique, conçu par l'Afpa pour des adultes en cours d'emploi. Plusieurs outils destinés spécifiquement aux salariés des PME-TPE et à leurs dirigeants ont aussi été présentés, tels "Les compétences transversales en PME-TPE" du GIP académique et "Ressources pédagogiques pour former des salariés des PME-TPE" présenté par le réseau des APP du Nord-Pas-de-Calais. Enfin, *last, but not least*, "Libres savoirs", une plateforme régionale de FOAD de la Région Centre, qui a produit 35 000 actions portant sur les savoirs de base, avec vingt-six espaces sur le territoire de la région, et ce, pour un coût total de 7 millions d'euros. "Notre philosophie du paiement des coûts aux organismes de formation passe systématiquement par la confirmation des usagers", a déclaré avec fermeté Sylvie Delaye. La première des traçabilités à gérer...

Renée David-Aeschlimann

Picardie : mixité et égalité professionnelle

Article Publié dans Le Quotidien de la formation du 2 décembre 2009

"Interpeller les entreprises et susciter leur curiosité", tel est l'objectif du module de sensibilisation à la mixité et à l'égalité professionnelle présenté le 30 novembre 2009 aux Journées nationales de Retravailler par Nadia Castain, déléguée régionale de la Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité de Picardie.

Valenciennes, capitale européenne du serious game

Article publié dans L'Inffo formation n° 758, p. 22

Tel est le vœu formulé par Francis Aldebert, président de la CCI du Valenciennois, en clôture des "E.virtuoses", le 23 novembre 2009. Fervent défenseur de l'innovation en formation, Francis Aldebert voit dans l'inflation des projets la preuve de la pertinence des politiques publiques de soutien au concept. "Il y avait vingt projets d'importance aux E.virtuoses 2008. L'appel à projets de Nathalie Kosciusko-Morizet a suscité le dépôt de 160 candidatures et en a retenu 48", s'est-il félicité en précisant qu'un appel complémentaire en Nord-Pas-de-Calais avait permis de soutenir douze projets supplémentaires sur trente dossiers déposés. "C'est toute l'intelligence du plan régional de développement économique de 2005 d'avoir privilégié l'économie numérique. (...) Le Nord-Pas-de-Calais, cette terre au passé industriel, a désormais vocation à accueillir l'industrie de l'image, de la création numérique et de la connaissance", a-t-il conclu.

N. D.

Le serious game pédagogique

Le serious game pédagogique combine dans des proportions variables le recours aux technologies d'animation et de simulation virtuelles propres à l'univers du jeu vidéo et l'emprunt aux principes de scénarisation des mondes ludiques à des fins de formation.

Pour ce faire, l'outil aide l'utilisateur à se positionner et à s'informer au travers d'un quiz et de ressources documentaires, avant de lui proposer "des témoignages d'entreprises qui valorisent les apports de l'engagement", souligne la déléguée régionale. Et de préciser, "il s'agit de sensibiliser les entreprises avant d'apporter un appui technique". Invitation à l'action, le module fournit aussi les coordonnées des acteurs régionaux œuvrant dans le champ de l'égalité salariale et professionnelle.

Déjà utilisé par l'Agefos-PME et la CGPME qui s'engage à former 100 entreprises par an, l'outil devrait également être intégré par le CESTP Aract Picardie. Saluée par Françoise Fillon, déléguée générale de l'Union Retravailler, l'outil pourrait être repris au niveau national.

N. D.

Il s'agit de sensibiliser les entreprises avant d'apporter un appui technique

Interrégional

État, Auvergne et Bourgogne s'associent pour lancer Ruralnet

Article publié dans Le Quotidien de la formation du 28 janvier 2010

De par son objet et son mode de financement, le dispositif Ruralnet, présenté au colloque "FOAD en Auvergne" (Clermont-Ferrand, 26 janvier 2010), apparaît doublement novateur. D'abord sur le plan pédagogique, en ce qu'il entend relancer l'accès à la formation en zone rurale par le recours à la

FOAD et aux réseaux sociaux ; ensuite, au niveau institutionnel, en ce qu'il est financé conjointement par l'État, via le Fonds national d'aménagement et de développement du territoire et les Conseils régionaux d'Auvergne et de Bourgogne associés pour l'occasion.

L'objectif ? Créer un "portail web associant un réseau social de particuliers et de professionnels intervenant dans le domaine de la ruralité, des contenus d'auto-formation en ligne et un accès à des formations qualifiantes et certifiantes". Mais attention, précisent les porteurs du projet, "Ruralnet n'est pas un catalogue de formations, mais un lieu où l'on exprime ses besoins de formation".

De fait, l'originalité réside principalement dans le recours aux logiques des réseaux sociaux pour développer l'appétence à la formation : "La décision individuelle de se former pourra avoir dans Ruralnet des motivations diverses et variées et se traduire par une « formation-loisir » ou par une « formation-emploi » (...) : l'utilisateur lambda peut y arriver par un simple désir d'échanges avec d'autres personnes et ensuite évoluer vers une envie de se former à un « savoir-faire » ou, alors, y arriver directement motivé par un besoin de formation, (...) qui pourra alors être fourni à distance par un pair ou par un centre de formation sous forme de FOAD".

Pour ce faire, le portail Ruralnet propose, d'une part, "des moyens de s'informer, de communiquer et, donc, de se former à distance au « savoir-faire » des uns et des autres, et, d'autre part, un moteur de recherche de FOAD et un catalogue de centre de formation offrant ces FOAD".

"Concrètement, explique Olivier Ferron, directeur du Centre national de promotion rurale (CNPR), les utilisateurs se partageront entre particuliers et demandeurs d'emploi". Sur le point de débiter, l'expérimentation implique

de "recruter 2000 Ruralnautes", c'est-à-dire des particuliers invités à s'inscrire sur le portail pour échanger, déposer leurs demandes et indiquer leurs savoir-faire et "une centaine de demandeurs d'emplois".

Ces derniers, précise Olivier Ferron, "seront suivis par des structures spécialisées", à savoir trois associations d'éducation populaire et d'insertion et développement social dans les territoires. "Il s'agira de suivre leurs usages de manière à mesurer les effets de l'intégration dans un réseau social thématique". Ceci, dans l'objectif de déterminer si "cela développe ou pas l'intérêt pour la formation et si cela contribue à casser les représentations négatives" qu'entretiennent souvent les publics cibles avec l'apprentissage.

Précisant la nature des contenus de formation formels, le directeur du CNPR nous indique "une offre plutôt verte, sur des niveaux III à V et associant trois partenaires". À savoir, le réseau des CFPPA, le réseau Préférence Formation et l'offre de formation en ligne d'Éducagri éditions.

Le portail Ruralnet sera expérimenté entre février et juillet 2010 et suivi, indique Arlette Arnaud-Landau, vice-présidente de la Région Auvergne en charge de la formation, "d'une évaluation ciblant particulièrement le public des demandeurs d'emploi".

N. D.

FOAD et parcours diplômants

Article publié dans L'Inffo formation n° 750, p. 35

Sept Fongecif (Alsace, Aquitaine, Basse-Normandie, Bretagne, Centre, Pays de la Loire et Île-de-France) et le Cned (Centre national d'enseignement à distance) ont signé le 30 juin 2009 une convention dans le but de favoriser l'intégration de la

Ruralnet n'est pas un catalogue de formations, mais un lieu où l'on exprime ses besoins de formation

FOAD dans les parcours de salariés bénéficiant du Cif (congé individuel de formation). Ainsi, sept formations diplômantes ou certifiantes de niveaux V, IV et III ont été ouvertes pour les personnes en demande d'évolution professionnelle ou de réorientation, du CAP "petite enfance" au BTS "informatique de gestion". Les personnes s'engageant dans ce parcours bénéficient d'un accompagnement personnalisé. Ainsi, avant le commencement de la formation, un conseiller Cned réalise avec le salarié un "plan individuel de formation" en accord avec son projet professionnel, mais également avec ses contraintes. Une ligne téléphonique dédiée a été ouverte pour cette première prise de contact. Le salarié est ensuite suivi par un référent Cned tout au long de la formation. Ce dernier reste en contact avec un référent Fongecif. Un mois après l'issue du parcours, un bilan est établi avec chaque salarié. "L'un des intérêts principaux de ce dispositif est de permettre d'accéder à une formation à des personnes qui ne le pouvaient pas pour cause d'éloignement géographique, explique Thierry Lefort, directeur du Fongecif Basse-Normandie. L'enjeu est de répondre aux personnes de manière plus qualitative que nous ne le faisons jusqu'à présent." Il désigne l'expérience comme une "expérimentation" destinée à être développée, notamment en augmentant le nombre de formations disponibles. "Je fais pleinement confiance aux sept Fongecif qui se sont engagés jusque-là, et j'espère que d'autres nous rejoindront bientôt." Il met ainsi en avant deux pistes pour de possibles améliorations futures : développer le présentiel sur les territoires et varier les modalités pratiques.

Aurélien Gerlach

Repères bibliographiques

1. Données de cadrage – État de l’art de la FOAD	p. 50
▪ Articles	
2. Initiatives régionales en FOAD	p. 51
▪ Généralités	p. 51
▪ Régions	p. 51
3. Pour aller plus loin Outils et méthodologie en FOAD	p. 53

1. Données de cadrage - État de l'art de la FOAD

Les formations ouvertes ou à distance dans la formation continue

Dispositifs et incidences sur les métiers

Gilbert Renaud

Dijon : Éducagri éditions, 2010, 120 p.

L'appropriation des dispositifs numériques de formation du prescrit aux usages

Didier Paquelin

Paris : L'Harmattan, 2009, 292 p.

Pédagogie en ligne méthodes et outils

Sous la direction de Michel Arnaud

Paris : EducaWeb, 2007, 317 p.

Construire son projet de formation en ligne

Anne Bouthry ; Christophe Jourdain ; Gaël Bodet... [et al.]

Paris : Editions d'Organisation, 2007, 283 p.

L'enseignement en ligne : A l'université et dans les formations professionnelles

Pourquoi ? Comment ?

Jean-Michel Manderscheid

Paris : De Boeck, 2007, 356 p.

Articles

E-learning et formations mixtes : la France en retard par rapport à l'Allemagne, l'Espagne et le Royaume-Uni

Agathe Descamps

L'Inffo formation n° 771, 1-31 juillet 2010, p. 15

Formation ouverte et à distance, e-learning, e-formation : ... à quand le new learning ?

Dossier coordonné par Nicolas Deguerry, avec Benjamin d'Alguerre et Agathe Descamps

L'Inffo formation n° 768, 16-31 mai 2010, pp. 15-21

Marché français du e-learning : le livre blanc de Michel Diaz

Luc Émeriau

L'Inffo formation n° 765, 1-15 avril 2010, p. 27

L'innovation en formation ne se résume pas à l'innovation technologique

Nicolas Deguerry

L'Inffo formation n° 761, 1-15 février 2010, p. 33

Les huitièmes rencontres du Fffod se préparent

Nicolas Deguerry

L'Inffo formation n° 759, 1-15 janvier 2010, p. 24

Il existe aujourd'hui « une communauté des décideurs e-learning active et enthousiaste »

Nicolas Deguerry

L'Inffo formation n° 757, 1-15 décembre 2009, pp. 28-29

FPL : la formation à distance envahit le marché

Knock Billy

L'Inffo formation, n° 750, 1-31 août 2009, p. 30

Panorama de la FOAD

Dossier réalisé par Michel Lisowski

Actualité de la formation permanente, n° 220, mai-juin 2009, 80 p.

<http://www2.centre-inffo.fr:8080/cgi/index.pl>

" iLearning Forum " ne connaît pas la crise

Nicolas Deguerry

Inffo flash, n° 736, 16-31 décembre 2008, p. 13

Situation réelle et perspectives pratiques pour les formateurs en formations ouvertes

Nicolas Deguerry

Inffo flash, n° 724, 16-30 mai 2008, p. 13

7èmes rencontres du Fffod : formation ouverte et à distance, la " nouvelle donne "

Dossier réalisé par Nicolas Deguerry

Inffo flash, n° 722, 16-30 avril 2008, pp. 15-18

<http://www2.centre-inffo.fr:8080/doc/armoire/tiroir/dossier/20090320153926/00001000.pdf>

2. Initiatives régionales en FOAD

Généralités

FOAD et territoires

Michel Lisowski

Actualité de la formation permanente, n° 220, mai-juin 2009, pp. 33-41

Initiatives régionales

Sélection et synthèse par Patricia Gautier-Moulin

Actualité de la formation permanente, n° 220, mai-juin 2009, pp. 59-67

Compte-rendu de la journée du 5 mai 2009 à Lille - FOAD et dispositifs territorialisés

Renée David Aeschlimann - Centre Inffo

http://foad.cariflr.fr/images-contenu/FOAD_Lille%20mai%202009.pdf

Oten - Étude thématique - Les TIC comme outils au service de la formation professionnelle

Etude réalisée, pour OTEN, sous la responsabilité de Didier Paquelin, en collaboration avec Véronique Brosseau, Camille Benabent, Soufiane Rouissi. Université de Bordeaux - 2008

http://www.oten.fr/IMG/pdf/OTENTICFCSynthese_finale.pdf

Régions

Alsace

➤ **L'Alsace lance son premier programme de formation à distance**

Nicolas Deguerry

L'Inffo formation n° 761, 1-15 février 2010, p. 32

Aquitaine

➤ **Analyse de dispositifs régionaux aquitains de formation à distance**

Journées d'études internationales : Efficacité des dispositifs FOAD

Toulouse, 15 et 16 janvier 2009

<http://illearning.free-h.net/A-GRAF/Toulouse/DPAAnalyseDAF.ppt>

Auvergne

Colloque FOAD - Région Auvergne - 26 janvier 2010

➤ **Intervention d'André Daynes : « FOAD en maçonnerie traditionnelle à l'AFPA »**
<http://www.mefedia.com/watch/31027270>

➤ **L'Afpa Auvergne fait entrer la FOAD dans la formation des maçons**
Béatrice Delamer
Info flash, n° 732, 16-31 octobre 2008, p. 24

➤ Conseil régional Auvergne
Le PRDF (plan régional de développement des formations) Auvergne - Janvier 2007
<http://www.auvergne.info/public/upload/files/formation/PRDF.pdf>

Basse-Normandie

➤ **Errefom - Dispositif formation tout au long de la vie - F'TLV**
<http://nsi.errefom.fr/UPLOADS/PDF/mesure/DFTLV2009.pdf>

➤ **Sensibilisation FOAD en Basse-Normandie**
Nicolas Deguerry
Info flash, n°706, 1-31 août 2007, p. 23
<http://www2.centre-info.fr:8080/doc/armoires/tiroir/dossier/20090113104227/00001000.pdf>

Bourgogne

➤ **RuralNet**
RuralNet est un dispositif réalisé grâce au soutien de l'Etat et des régions Auvergne et Bourgogne. C'est une action conduite par le Ministère de l'agriculture et conjointement mise en œuvre par EDUTER CNPR (Centre National de Promotion rurale).
<http://www.ruralnet.fr/menu-navig/le-reseau-ruralnet.html>

Bretagne

➤ **Skoden**
Portail régional de la Formation Ouverte et à Distance en Bretagne
<http://skoden.region-bretagne.fr>

Centre

➤ **Plateforme Libres Savoirs**
Outil d'information et de formation à distance du projet régional Libres Savoirs - Région Centre.
http://www.emploi37.fr/article.php3?id_article=496

Champagne-Ardenne

➤ **FOAD et classes virtuelles : l'expérience de l'Arifor**
Agathe Descamps
L'Info formation n° 762, 16-28 février 2010, p. 31

Haute Normandie

➤ **Le 276 se mobilise pour soutenir l'activité économique en Haute-Normandie**
<http://www.drakkaronline.com/article71491.html>

Lorraine

➤ « **Votre répétiteur.fr** » est un concept innovant d'e-learning qui dispense un enseignement à distance en visioconférence et en temps réel, via Internet
<http://www.lorraine.eu/jahia/Jahia/cache/bypass/pid/361?actu=21266>

➤ **La FOAD s'est bien déployée dans les Ateliers de pédagogie personnalisée lorrains**
Nicolas Deguerry
Inffo flash, n° 737, 1-15 janvier 2009, p. 24

Midi-Pyrénées

➤ Témoignage d'un dispositif régional (visioconférence) : le dispositif **Pyramide** en Midi-Pyrénées
Extrait du colloque FOAD du 26 janvier 2010 à Clermont-Ferrand.
<http://www.mefedia.com/watch/31027272>

Nord Pas-de-Calais

➤ **TIMP@SS - l'accès pour tous aux nouvelles technologies**
<http://www.nordpasdecalais.fr/timpass/pourquoi.asp>

➤ **Formation ouverte et à distance en Nord-Pas-de-Calais**
Nicolas Deguerry
Inffo flash, n° 716, 16-31 janvier 2008, p. 23
<http://www2.centre-inffo.fr:8080/doc/armoire/tiroir/dossier/20090129142959/00001000.pdf>

Poitou-Charentes

➤ La Région Poitou-Charentes soutient trois projets locaux d'individualisation des parcours à l'aide des TIC.
http://www.arftlv.org/actualites/9430_14/Fonds_innovation_Region_soutient_innovation_individualisation.aspx

Rhône-Alpes

➤ **Formavia**
Réseau professionnel et territorial d'acteurs de la Formation continue et des TIC en Région Rhône-Alpes.
http://www.formavia.fr/wiki/index.php/Pr%C3%A9sentation_du_r%C3%A9seau

3. Pour aller plus loin... Outils et méthodologie en FOAD

Ressources numériques et pratiques pédagogiques

Bases de données et dossiers thématiques - Centre Inffo
<http://www.centre-inffo.fr/Ressources-pratiques-pedagogiques.html>

Enquête sur un outil d'auto-évaluation de la qualité des dispositifs de formation utilisant les TIC

Knock Billy
L'Inffo formation n° 776, 16-31 octobre 2010, p. 20

Jouer pour gagner ... des compétences

Dossier coordonné par Alice Vielajus
Actualité de la formation permanente, n° 224-225, premier semestre 2010, 96 p.

Développer son employabilité grâce au « e-portfolio »

Nicolas Deguerry
L'Inffo formation, n° 774, 16-30 septembre 2010, p. 9

La plateforme e-learning d'apprentissage de l'anglais de GoFluent

Benjamin d'Alguerre

L'Inffo formation, n° 770, 16-30 juin 2010, pp. 12-13

eLearning Expo 2010 : évaluation et outils numériques

Nicolas Deguerry

L'Inffo formation, n° 765, 01-15 avril 2010, p. 26

L'Opca CGM lance deux plateformes e-learning

Sandrine Guédon

L'Inffo formation, n° 764, 16-31 mars 2010, pp. 20-21

Formation en ligne : les atouts du Cafel

Nicolas Deguerry

L'Inffo formation, n° 764, 16-31 mars 2010, p. 27

Une plateforme e-learning pour préparer les concours

Luc Émeriau

L'Inffo formation, n° 762, 16-28 février 2010, p. 26